

Bulletin Numismatique

Décembre 2015

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie BOUVIER • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 4 NOUVELLES DE LA SÉNA
- 5 LES BOURSES
- 8-9 **MONNAIES DÉCEMBRE 2015**,
UNE BELLE VENTE EN PERSPECTIVE !
- 10 MONETÆ 15
- 11 MODERNES 32 : ENFIN DANS VOS BOITES AUX LETTRES !
- 12 **BILLETS JANVIER 2016**
COLLECTION MORIN, SÉLECTION FRANCE,
SÉLECTION MONDE
- 13 LE COIN DU LIBRAIRE
SYLLOGE NUMMORUM GRAECORUM
- 14-15 THE LONDON MINT OF CONSTANTIUS & CONSTANTINE
- 16-17 ROMAN PROVINCIAL COINAGE III (RPC III)
- 18 LA NOUVELLE ÉDITION DE COINS OF SCOTLAND,
IRELAND AND THE ISLANDS
- 19 LE COIN DU LIBRAIRE, ANGLO-GALLIC COINS
- 20 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 22-24 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 228
GAY-LUSSAC ET LE TITRE DE NOS MONNAIES D’ARGENT
- 26-31 LES UNION ET FORCE À BORDEAUX ET BAYONNE
OU DEUX MANIÈRES DE COMPRENDRE LE TITRE
DE FIN DES MONNAIES D’ARGENT
- 33-35 MÉDAILLES ET JETONS DE LA SOCIÉTÉ D’AGRICULTURE
DE TOULOUSE AU XIX^E SIÈCLE
- 36 LES NOUVEAUX SOUVERAINS EN OR FRAPPÉS À DELHI
- 37 ROME : LES MONNAIES DES FONTAINES FINANÇENT
LA RESTAURATION DES MONUMENTS
- 37 TRÉSOR DE FONDATION... NAPOLÉON I^{ER} À CHERBOURG
- 38 EXPOSITION DE CARTES BANCAIRES
AU SALON DE PÉKIN - CHINE
- 38 LE NOUVEAU BILLET DE 2 EUROS
- 39 UN TRÉSOR DE 10 TONNES DE MONNAIES EN BRONZE
CHINOISES ANTIQUES DÉCOUVERT
- 39 MÜNZE ÖSTERREICH : SORTIE DE LA 5 EURO CONCERT
DU NOUVEL AN
- 40 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

Les fêtes de fin d’année approchant, nous voyons régulièrement des clients franchir le seuil de notre magasin dans l’optique d’offrir une monnaie, une médaille ou un billet à un proche, à un ami numismate. D’une manière générale, le choix d’un cadeau n’est jamais simple. *A fortiori*, choisir une monnaie pour un collectionneur relève d’un exercice hautement périlleux qui se solde bien souvent par une contre-performance... En effet choisir pour un autre, cela implique de connaître parfaitement l’état et le niveau de sa collection, ses manques, l’état de conservation général de sa collection, les monnaies qu’il recherche... bref un véritable casse-tête pour un non-collectionneur. Qui connaît mieux sa collection que le collectionneur lui-même ? Malgré une parfaite connaissance de la collection d’un tiers, il manquera toujours à l’équation les yeux du collectionneur. Le collectionneur voit et perçoit les monnaies selon son propre ressenti, selon sa propre expérience de numismate.



C’est ainsi, que nous est venue tout naturellement l’idée de proposer à la vente des chèques cadeaux de différentes valeurs utilisables sur l’ensemble des boutiques Cgb.fr. **L’idée d’offrir un chèque cadeau vous séduit, cliquez ici !**

En offrant un chèque cadeau Cgb.fr, vous offrez l’opportunité à un numismate d’étayer sa collection sans commettre d’impair !

Joël CORNU



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L’AIDE DE :

ADF - ADE - AuCoffre.com - AskaneWS - The Banknote Book - Bid Index -
Émilie BOUVIER - Xavier BOURBON - China Numismatic Museum - Arnaud
CLAIRAND - Geoffroy COLÉ - Laurent COMPAROT - Comptoir des Monnaies -
Joël CORNU - Catherine DAVY - Delcampe - Jean-Marc DESSAL - France Bleu -
FrenchBanknotes of War - Samuel GOUET - Yann-Noël HÉNON - Heritage -
ICG - Bruno JANÉ - Marielle LEBLANC - Didier LELUAN - Eric MARTIN -
MMTC PAMP - Münze Österreich - NGC - Numismatique-31-81.com - PCGS -
Jean-Luc PELLETAN - Portable Antiquities Scheme - Gildas SALAÜN - La Séna -
Agostino SFERRAZZA - Laurent SCHMITT - Stack's Bowers - Philippe
THÉRET - Olivier TORT - Éric VANDENBOSSCHE - Wikipédia - Youtube

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l’imprimer à partir d’internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site cgb.fr et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L’intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d’un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

HERITAGE AUCTIONS

LA PLUS GRANDE SOURCE AU MONDE D'OBJETS DE COLLECTIONS



Contact en Allemagne :

Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,

Contact en France :

Yann Longagna : compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr

Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA



CGB.FR RECRUTE

Cgb.fr recrute pour le département des monnaies antiques de son comptoir parisien du 2^e arrondissement.

Contrat : CDI Temps Plein - travail le samedi (un jour de repos dans la semaine en plus du dimanche).

Poste : Formation parallèle au comptoir (accueil et vente) et en numismatique antique auprès de MM. Nicolas Parisot et Laurent Schmitt.

Compétences requises :

- BAC +2 minimum ;
- goût pour la vente, accueil clientèle ;
- goût pour le travail en équipe ;

- intérêt pour l'histoire ;
- connaissances en grec ;
- maîtrise de l'anglais ;
- maîtrise de l'outil informatique (boîte mail, OpenOffice etc.).

Si vous êtes intéressé(e), veuillez envoyer votre CV accompagné d'une lettre de motivation à M. Joël Cornu :

- par mail de préférence à l'adresse j.cornu@cgb.fr ;
- par courrier :

Joël CORNU

Cgb. fr

36 rue Vivienne - 75002 PARIS

MONNAYAGE À NANTES : L'ATELIER DE FONDERIE



Gildas SALAÜN
 Chargé des collections de numismatique,
 sigillographie, ethnographie africaine et
 océanienne.
 Grand patrimoine de Loire-Atlantique
 Département de Loire-Atlantique - Direction
 générale citoyenneté
 Tél. 02 40 71 03 50 (Int. 56-41)
 Fax. 02 40 73 29 40
gildas.salaun@loire-atlantique.fr

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 300 000 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une à la faveur de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

Ce mois-ci, la Séna vous invite à la maison des associations du 1^{er} arrondissement, 5 bis rue du Louvre (métro Louvre-Rivoli) le vendredi 4 décembre 2015 à 18h. Bruno Jané, consultant en numismatique, viendra nous parler des monnaies et médailles du Musée de Fécamp.

« LES MONNAIES ET MÉDAILLES
DU MUSÉE DE FÉCAMP :
REDÉCOUVERTE D'UNE COLLECTION »

Le travail de récolement de 2015 entrepris par l'équipe de conservation du Musée de la ville de Fécamp, avec le soutien de la direction régionale des Affaires culturelles, a permis de redécouvrir les collections numismatiques du musée de la ville de Fécamp. C'est à l'occasion de ce travail que l'exposition « Trésor(s) de Fécamp » (19/06/2015 – 29/02/2016), accompagnée de son catalogue¹, a vu le jour. Cet événement est l'opportunité de présenter au public et à la communauté scientifique, les princi-



1 DESJARDINS, (M-H.), (Sous la Dir.), « Trésor(s) de Fécamp. Monnaies, Médailles et jetons dans les collections du Musée de Fécamp », Catalogue d'exposition, Editions des Falaises, Rouen, 2015.

aux « trésors » du fond numismatique du Musée de Fécamp. Le médailleur du Musée de Fécamp avoisine les 7 700 objets numismatiques et présente un aspect des plus singuliers qui doit beaucoup aux goûts et aspirations de ses nombreux donateurs, ainsi qu'aux nombreuses découvertes et fouilles locales qui sont venues l'enrichir. En effet, au cours du XX^e siècle, trois trésors monétaires sont mis à jour sur le territoire de la commune de Fécamp : en 1932, celui de la rue Saint-Étienne, en 1963, le remarquable

trésor de Fécamp et en dernier lieu le trésor de SEMINOR en 1970. Les missions prioritaires d'un musée sont la conservation et la publication de ses collections. Le récolement du fond numismatique du musée de Fécamp, associé à l'exposition « Trésor(s) de Fécamp » et à son catalogue, satisfait pleinement à ces missions de sauvegarde patrimoniale et de diffusion du savoir.

Bruno JANÉ



Offre réservée aux lecteurs du Bulletin Numismatique

5%

de réduction immédiate

A valoir sur l'ensemble du catalogue internet

www.comptoir-des-monnaies.com

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne, offre non cumulable

Votre code avantage :

BN1415

Plus de 50 000 Monnaies, Billets, Jetons, Médailles.



CLIQUEZ POUR VISITER
LE CALENDRIER
DE TOUTES LES BOURSES
ÉTABLI
PAR DELCAMPE.NET

ÉVÉNEMENTS DÉCEMBRE 2015

4 Paris (75) (R) SENA

5 Paris (75) (R) SFN

5 Paris (75) (R) Assemblée Générale des Amis de l'Euro (AD€)

Monnaie de Paris

4/5 Vienne (A) (N+Ph) Numiphil

5 Berlin (D) (N+Ph)

5 Duisburg (D) (N+Ph)

6 Hambourg (D) (N+Ph)

11/13 Las Vegas (NV) (USA) (N)

CK Coin show

12 Bagnole (93) (N) (Monexpo)

12 Hoyerswerda (D) (N+Ph)

13 Braunschweig (D) (N+Ph)

13 Herentals (B) (N)

13 Neusäss (D) (N+Ph)

15 Paris (75) (V) Clôture

eMONNAIES DÉCEMBRE 2015

20 Paris (75) fin de la promotion sur les ouvrages numismatiques de Cgb.fr

28 Groningen (NL) (N+Ph)

DÉCEMBRE : AVANT LES FÊTES

Même si, cette année, les fêtes de fin de l'année seront entachées par les événements de novembre, le mois de décembre sera bien rempli.

SÉNA

Le vendredi 4 décembre, retrouvez les membres de la SÉNA à la maison des associations du 1^{er} arrondissement, 5 bis rue de Louvre 75001 Paris, à 18h00 précises, afin d'écouter Bruno Jané qui nous présentera une conférence sur l'exposition sur « Trésor(s) de Fécamp ». Ce sera l'occasion de découvrir les trésors d'une exposition bâtie autour du trésor de Fécamp, découvert dans les années 60 et qui reste à ce jour un des plus beaux ensembles monétaires de la fin de la période carolingiennes et de l'émergence du monde féodal.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AD€ (AMIS DE L'EURO)



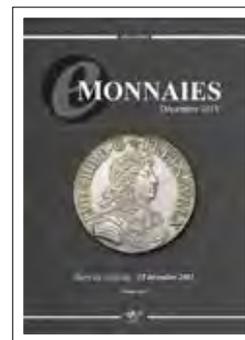
Retrouvez les Amis de l'Euro à l'occasion de leur Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le samedi 5 décembre 2015 à la Monnaie de Paris, 11 quai de Conti 75006 Paris, de 10h00 à 16h00. Après le temps institutionnel de 10h00 à 12h00, viendra celui de l'échange, de 12h00 à 14h00, où vous serez invités à partager quelques agapes, avant de passer au temps de l'information de 14h00 à 16h00. Laurent Schmitt, membre fondateur de l'Association, fera une petite présentation : 1999/2002-2016 : quel avenir pour l'Euro ?

MONEXPO

Nous serons plusieurs à participer au Salon International de Numismatique qui se tiendra le samedi 12 décembre 2015 de 9h00 à 16h00 à l'hôtel Novotel Bagnole, 1 avenue de la République 93170 Bagnole pour sa 13^e édition. Vous pourrez y récupérer vos achats pour les fêtes et y découvrir nos différentes publications, ainsi que le catalogue de notre dernière eMONNAIES DÉCEMBRE 2015.

eMONNAIES

N'oubliez pas de consulter et de venir voir à la boutique les 506 lots de eMONNAIES DÉCEMBRE 2015 dont la clôture est fixée au mardi 15 décembre 2015 à 12 heures précises, avant de participer à la « Live Auction » qui débutera à 14 heures !



LIBRAIRIE NUMISMATIQUE

Notre opération promotionnelle sur un certain nombre de titres de notre fonds numismatique, débutée le 20 novembre, prendra fin le dimanche 20 décembre 2015. Des remises exceptionnelles jusqu'à 50 % sont consenties sur certains ouvrages jusqu'à cette date limite, une bonne occasion de se faire plaisir ! Mais le mois de décembre, c'est aussi le moment d'offrir ou de se faire offrir des cadeaux à Noël ou au Premier de l'An. N'attendez pas le dernier moment pour passer vos commandes de monnaies, de jetons, de médailles, de billets, d'ouvrages ou de fournitures, surtout si vous voulez les avoir avant les dates fatidiques. Attention : cette année, exceptionnellement, nous serons fermés les samedis 26 décembre et 2 janvier 2015. Bonnes fêtes à tous. Rendez-vous l'année prochaine pour la suite de nos aventures.

L'équipe Cgb.fr



auction web-based software
numismatic media network

www.bidinside.com

catalogues de ventes
ventes aux enchères
live bidding

VERA VALOR

Once d'or pur la plus vendue en France en 2012 et 2013



VERA VALOR

DEMI-VERA VALOR



Un produit de placement unique

- Or pur 999‰ au minimum
- Infalsifiable : numéro de série unique sur chaque pièce
- Innovante et unique : code QR flashable sur le revers
- Issue d'or « Clean Extraction »
- Fiscalité optimisée : pas de TVA à l'achat
- Garantie qualité : frappe en Suisse

	VERA VALOR	DEMI-VERA VALOR
TITRE :	or pur 999,9‰	or pur 999‰
LIEU DE FRAPPE :	Suisse	Suisse
ORIGINE OR :	Mine Newmont	recyclé
QUALITÉ DE FRAPPE :	Proof	Proof
POINÇON :	Valcambi	Allgemeine
POIDS :	31,1 g	15,55 g
DIAMÈTRE :	32 mm	26 mm
EPAISSEUR :	2 mm	1,6 mm
TRANCHE :	striée	striée

Nous contacter :

- par téléphone : 01 80 88 48 80

- par email : contact@aucoffre.com

AuCOFFRE.com

PREMIER ET SEUL SERVICE EUROPÉEN DE "GRADING" DE PAPIER-MONNAIE

Maintenant vous pouvez avoir vos billets "gradés" sans les envoyer à travers le monde. Une équipe d'experts en papier-monnaie basés en Europe va grader vos billets avec précision, en toute sécurité et plus rapidement que vous ne le pensez. Voyez par vous-même à l'adresse: www.icgrading.com

Si vous aimez le papier-monnaie, vous allez aimer notre "grading".



INTERNATIONAL CURRENCY GRADING

Your guiding light in banknote grading

www.icgrading.com

NOUVEAU SERVICE DE VENTE AUX ENCHÈRES EN DÉPÔT VENTE

ICG "ONE-STOP SHOP"

"FAITES GRADER" VOS BILLETS, NOUS LES LISTONS SUR EBAY OU LES CONSIGNONS AUX MEILLEURES MAISONS DE VENTES AUX ENCHÈRES EN UNE SEULE ÉTAPE.



UNE BELLE VENTE EN PERSPECTIVE !

Notre Live auction **eMONNAIES DÉCEMBRE 2015** a débuté depuis une dizaine de jours et est accessible directement [sur notre site internet en cliquant ici](#).

Vous pouvez dès à présent [demander votre catalogue soit en le commandant sur notre boutique](#) soit en adressant un mail à contact@cgb.fr.

Le principe est toujours le même depuis le lancement de ce nouveau système. La **eMONNAIES** vous permet de miser directement sur les monnaies souhaitées *via* le site cgb.fr. L'ordre est automatiquement et immédiatement pris en compte dès sa réception. Le prix de la monnaie évolue ainsi instantanément. Les lots sont proposés avec un prix de départ en dessous duquel il est impossible de miser, et un prix d'estimation qui permet de guider le collectionneur dans son offre. Fait important et nouveau : quelques secondes avant la clôture de chaque lot, toute nouvelle mise enregistrée fait repartir le chronomètre, laissant ainsi une chance supplémentaire à l'ensemble des participants. À la clôture de la vente s'ouvre une période de quelques jours au cours de laquelle nous vous proposons les lots invendus au prix de départ.

À noter : comme pour les anciennes VSO, les vainqueurs des lots de la **eMONNAIES** contribuent aux frais de la vente. Les frais acheteurs ne sont pas modifiés, ils sont toujours de 10 % HT (12 % TTC) et couvrent ainsi en partie les frais d'impression des catalogues et les frais de gestion liés à la vente (y compris sur les invendus).

COMMENT MISER SUR DES LOTS ?

PAR COURRIER / MAIL / FAX	DIRECTEMENT SUR LE SITE CGB.FR
Je mise sur le bordereau ci-joint.	 J'ouvre mon compte en m'inscrivant sur cgb.fr J'attends la validation de mon compte.
JE MISE	
Je signe et je retourne mon bordereau à cgb.fr . Dès réception du bordereau, mon ordre est enregistré et inséré dans la vente en cours. Si j'ai renseigné mon adresse mail, je serai informé du déroulement de la vente en temps réel.	Je reçois par mail une confirmation d'enregistrement de mes ordres. Je reçois un avis si mes offres sont insuffisantes ou dépassées. J'ai la possibilité d'augmenter mes offres si je le souhaite.

COMMENT SE DÉROULE LA VENTE ?

LES 10 DERNIÈRES SECONDES
<p>Le jour de la clôture, à partir de 14 heures, les lots sont attribués toutes les 30 secondes dans l'ordre du catalogue. Chaque nouvelle mise reçue dans les 15 dernières secondes avant l'attribution du lot fait repartir le chronomètre à -00h00m10s.</p> <p>Si aucune offre n'est reçue dans les 10 dernières secondes, le lot est attribué au meilleur enchérisseur</p>
LES RÉSULTATS
<p>Je reçois ma facture par mail ou sur papier si je ne dispose pas d'adresse mail. La facturation comprend les frais de la vente, à savoir 12 % TTC (10 % HT + TVA) Je paye ma facture. Je reçois mes lots ou je passe les récupérer directement au 36 rue Vivienne – 75002 Paris.</p>
LES INVENDUS
<p>Les lots restés invendus sont proposés au prix de départ + frais acheteurs pendant 10 jours. Je peux les commander immédiatement sur le site internet de cgb.fr ou sur papier libre / mail / fax / téléphone. Je règle mes lots. Je reçois mes lots ou je passe les récupérer directement au 36 rue Vivienne – 75002 Paris.</p>

ATTENTION : LES BUDGETS ET LES ORDRES DE PREFERENCE (« OU ») N'EXISTENT PLUS
 Tél. +33.(0)1.40.26.42.97 / Fax. +33.(0)1.42.36.66.38 / mail : live@cgb.fr
cgb.fr - 36 rue vivienne - 75002 Paris



eMONNAIES DÉCEMBRE 2015,

UNE BELLE VENTE EN PERSPECTIVE !

Déjà de beaux résultats en cours et de nombreuses monnaies en attente de trouver une place dans une nouvelle collection.

La vente **eMONNAIES DÉCEMBRE 2015**, c'est maintenant !



Nous vous proposons de découvrir l'intégralité des lots de la live auction :

- sur le site Cgb.fr : [Live Auction décembre 2015](#)
- via le catalogue numérique : [flip Live Auction - décembre 2015](#)

Placez vos ordres dès à présent :

Accès aux lots

- sur le site Cgb.fr : [plateforme live auction](#)
- par courrier : Cgb.fr, 36, rue Vivienne, 75002 Paris
- par email : live@cgb.fr

La phase Live de la vente débutera le **mardi 15 décembre 2015** à partir de 14h00. N'oubliez pas de vous créer un pseudonyme pour pouvoir y participer : [création compte/pseudo](#).

Besoin d'y voir plus clair dans le déroulement d'une Live Auction ? [cliquez ICI](#).

L'équipe Cgb.fr



MONETÆ 15, notre nouveau catalogue consacré aux monnaies du début du Moyen Âge, présente une sélection de plus de 600 monnaies byzantines d'Anastase (491-518) à Manuel II Paléologue (1391-1423), ainsi que des monnaies arabo-byzantines et musulmanes avec des prix compris entre 30 et 2 500€. Dans MONETÆ 15, près de 90 % des monnaies figurant dans le catalogue pour les Byzantines ont un prix égal ou inférieur à 150€, ce qui permettra à tout un chacun de débiter une collection à prix raisonnable.

Ce catalogue est le premier consacré à ce sujet depuis MONETÆ VIII (avril 2014). Il arrive pour les Fêtes. De nombreuses monnaies byzantines au droit ou parfois au revers, présentent un visage du Christ Pentokrator ou de la Vierge, mère de Dieu. Même les premières monnaies arabo-musulmanes copient les espèces byzantines tant en or qu'en cuivre (fal) et n'hésitent pas à représenter l'empereur Chrétien en pied ou en buste accompagné de symboles christiques comme la croix par exemple. Très vite, il vont s'émanciper de cette tutelle iconographique, faisant disparaître les signes ostentatoires avant l'introduction définitive du monnayage purement musulman et le bannissement de toute représentation humaine ou animale.

MONETÆ 15 présente une sélection de cent monnaies carolingiennes. Parmi celles-ci, vous pourrez trouver six monnaies de Charlemagne, dont une très rare de Chartres (bca_366048 à 4800 euros). Les monnaies de Louis le Pieux sont bien représentées avec la série présentant le nom d'atelier en légende bilinéaire (Melle, Narbonne, Venise ou Lyon, bca_345119 à 850 euros). Le règne de Charles II dit « le Chauve » est de loin le mieux représenté. Les monnaies courantes (à partir de 120 euros) côtoient des monnaies rares, voire inédites, comme l'obole de Tours (bca_343871 à 1 500 euros).

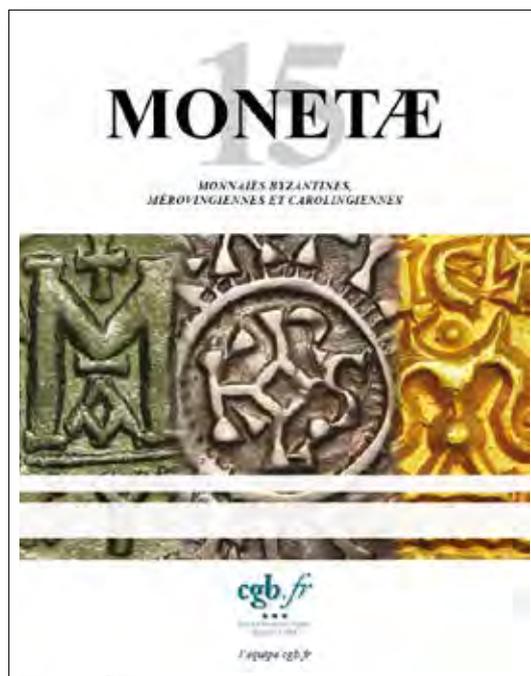
Ce catalogue où se côtoient le christianisme avec l'orthodoxie (Byzantines) et le catholicisme (Mérovingiens et Carolingiens) - accompagnés parfois de leurs schismes - et le monde musulman présente, dans ses pages liées par l'histoire, une harmonie qui invite à la réflexion.

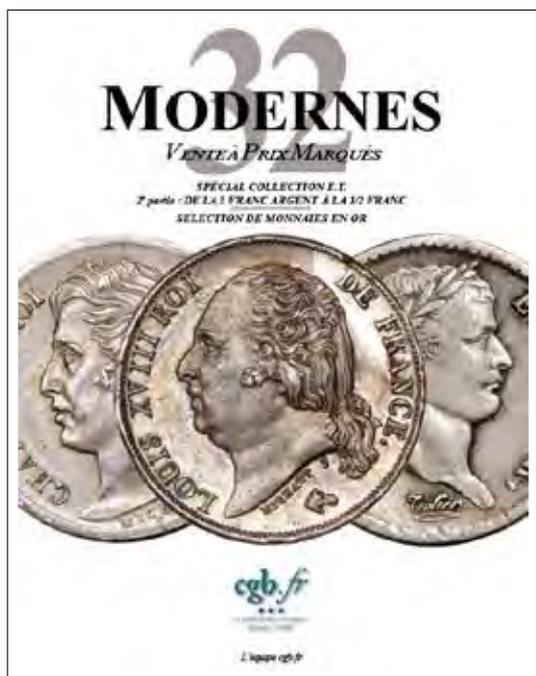
Comment, à l'aube du III^e millénaire, peut-on encore s'entre-déchirer comme au début du Moyen Âge, il y a près de 1 400 ans ? Comment la barbarie peut-elle espérer triompher de l'humanisme et de la volonté des hommes de vivre en paix et d'aspirer à une vie meilleure quelle que soit leur couleur de peau, leur foi ou leur absence de foi ? Nous n'avons malheureusement pas la réponse, mais la numismatique apporte un début de vérité pour apprendre aux hommes à se connaître et à partager.

230 monnaies mérovingiennes en or, en argent et même en bronze, proposées entre 100 et 3200€, voilà ce que vous réserve notre dernier catalogue MONETÆ, consacré à cette période si mal connue, entre Antiquité et Moyen Âge. Quelques monnaies anglo-saxonnes, vandales, wisigothes, ostrogothes, lombardes et franques viennent compléter la sélection de monnaies mérovingiennes avec noms d'atelier et de monétaire. Avoir une telle quantité de monnaies mérovingiennes (dont près d'un quart en or) sur le marché est un réel événement !

Malgré les événements qui nous touchent de par le monde, en cette période, nous vous souhaitons néanmoins les meilleures fêtes possibles !

Laurent SCHMITT
Arnaud CLAIRAND
Samuel GOUET





MODERNES 32 : ENFIN DANS VOS BOITES AUX LETTRES !

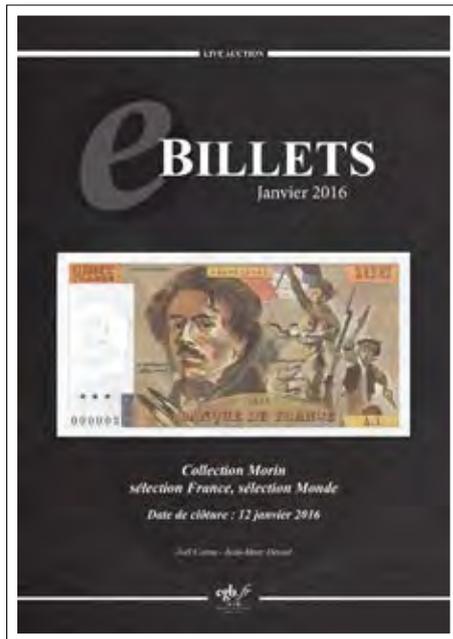
Annoncé dans le dernier *Bulletin Numismatique* 147, le second volet de la collection E.T. sera proposé à la vente à partir du jeudi 3 décembre directement sur notre site internet. La mise en ligne coïncidera avec la réception des catalogues. Néanmoins, nous vous invitons à réserver vos monnaies directement sur le site sans attendre l'arrivée du catalogue dans votre boîte aux lettres !

Dès à présent, vous pouvez demander votre catalogue en cliquant [ici](#) (dans la limite des stocks disponibles).

Cette vente à prix marqués proposera les monnaies de la 1 franc argent à la 1/2 franc. A noter que ce catalogue sera annexé d'un second volet présentant une importante sélection de monnaies en or, une idée originale pour les fêtes de fin d'année.

Joël CORNU



COLLECTION MORIN,
SÉLECTION FRANCE,
SÉLECTION MONDE

4 68 lots, clôture le 12 janvier 2016. Voici bientôt huit ans, nous avons eu le privilège et le plaisir de proposer à la vente la collection Michel Morin (PAPIER-MONNAIE 13). Disparu à l'aube du nouveau millénaire, Michel Morin fait et fera toujours partie des pré-curseurs de la Collection Banque de France.

Le premier chapitre de ce catalogue eBILLETS vous présente la sélection que Michel Morin avait constituée avec un de ses fils. La structure est similaire à la collection « mère ». L'ensemble est — bien entendu — moins imposant, mais quelques joyaux raviront les amateurs les plus exigeants et apporteront à la communauté des collectionneurs quelques remarquables nouveautés.

Une des particularités de cette collection réside dans une sélection incroyable de petits numéros, pas moins d'une quinzaine, avec quelques « plus petits répertoriés » pour le Molière, le Racine ou le Pasteur mais surtout un billet d'exception : le numéro 2 du Delacroix ! Les petits numéros sont la marque de la collection Michel Morin, mais la sélection de XIX^e et XX^e de qualité, un 20F Noir exceptionnel, un Montesquieu H.402 et un Flameng magnifique font de ce premier chapitre un ensemble aussi éblouissant qu'émouvant, à la mémoire de ce grand collectionneur.

eBILLETS janvier 2016 présente ensuite une formidable sélection de billets français : quelques assignats, des XIX^e introuvables, une sélection XX^e rare et de qualité, une superbe série d'épreuves et spécimens proposés à des prix très raisonnables, et un choix du Trésor et de Chambres de Commerce qui satisferont les plus curieux et les plus exigeants.

Pour la partie colonies françaises et Dom-Tom, découvrez des rares spécimens d'Afrique, des émissions pour les Antilles ou



pour le Maroc et l'Algérie, un ensemble qui illustre parfaitement la qualité incontestable, aussi bien technique qu'artistique, des émissions réalisées par la France pour ces territoires.

Les raretés du monde sont peu proposées en France. Dans ce catalogue, ne manquez pas les émissions anciennes des pays de l'Est (Estonie, Lituanie, Bulgarie...) ou les superbes dollars américains d'avant-guerre.

Il existe des pays dont tous les billets sont difficiles à trouver : Andorre, Monaco, Porto-Rico et, bien entendu Panama. Retrouvez-les tous les quatre dans ce catalogue.

Nous vous invitons à placer dès à présent vos ordres :

- sur le site cgb.fr : e-Billets ;
- par mail : live@cgb.fr.

La phase Live de la vente eBILLETS débutera le mardi 12 janvier à partir de 14h00. N'oubliez pas de vous créer un pseudo pour pouvoir y participer : création compte/pseudo.

N'hésitez pas à nous consulter si vous avez la moindre interrogation ou à consulter les F.A.Q ou le règlement de la live auction.

Jean-Marc DESSAL

SYLLOGE NUMMORUM GRAECORUM



Julie Dalaison, *Paphlagonie, Pont, Arménie Mineure, Sylloge Nummorum Graecorum (SNG) France 7*, Département des Monnaies, Médailles et Antiques, Bordeaux, 2015, Numismatica Anatolica 5, Ausonius éditions, relié cartonné et toilé, (210 x 297), 358 pages, 2027 n° + 29 faux (tous photographiés n&cb). **Code : Ls72. Prix 70€.**

Le nouveau volume de la SNG France consacré à l'Asie Mineure fait peau neuve avec une nouvelle couverture et un nouvel éditeur. Ce volume vient s'inscrire dans une collection riche de six volumes consacrés à l'Asie Mineure, en l'occurrence le Pont, la Paphlagonie et la Bithynie en suivant le plan établi lors de la publication du *Recueil Général des monnaies grecques d'Asie Mineure* publié par W. H. Waddington, E. Babelon et T. Reinach entre 1908 et 1925 en deux tomes et trois volumes. Julie Dalaison, rédacteur de ce volume, débute par le troisième opus. C'est une très belle réussite tant sur le plan technique que sur le plan du contenu. À l'heure où ce type de publication se trouve plutôt sur Internet, saluons ici le courage de l'éditeur de publier un catalogue spécialisé, centré sur une petite région de l'Asie Mineure. L'auteur, Julie Dalaison, n'est pas une inconnue puisqu'elle a déjà publié un ouvrage dans la même collection, *L'atelier d'Amaseia du Pont, recherches historiques et numismatiques*, Bordeaux, 2008, Numismatica Anatolica 2 et a participé à la publication avec Bernard Rémy et Michel Amandry de *Zéla sous l'Empire Romain études historiques et corpus monétaire*, Bordeaux, 2009, Numismatica Anatolica 4.

La publication d'un volume de la *Sylloge Nummorum Graecorum* obéit à des règles très précises : mettre à la disposition des chercheurs un catalogue le plus complet possible, couvert intégralement photographiquement sans appareil critique, agrémenté de nombreux index afin de faciliter les recherches

croisées. Cependant, au cours des publications successives depuis 1931, le travail des auteurs s'est étoffé et la publication de ce nouveau volume n'échappe pas à cette volonté de fournir un ouvrage exhaustif de l'une des plus belles collections sur le sujet, sinon de la plus belle : la Paphlagonie, le Pont auquel vient se joindre l'Arménie Mineure.

La table des matières (p. 3-4) permet de se repérer facilement. C'est le catalogue qui tient la place la plus importante dans l'ouvrage et s'organise alphabétiquement par région (Paphlagonie, Pont et Arménie Mineure) après les monnayages royaux ou du *Koinon*. La préface est de Michel Amandry (p. 7), Directeur honoraire du Département des Monnaies, Médailles et Antiques. L'auteur adresse ensuite ses remerciements (p. 9). Une courte introduction (p. 9-12) vient compléter cette première partie, suivie d'une bibliographie (p. 13-17). Une carte (p. 19) vient illustrer la liste des cités représentées. Un addendum (p. 21-22) fournit quelques références bibliographiques complémentaires parues après la rédaction finale du catalogue.

Le catalogue débute à la page 23 par la Paphlagonie (p. 24-130, n° 1 à 769). Pour chaque monnaie, outre la photo sur la page de droite correspondante, nous trouvons une description de celle-ci, son métal, son poids, son axe des coins et son diamètre, suivi de son numéro d'inventaire dans la collection nationale, d'une ou plusieurs références bibliographiques, d'indications de liaison de coin avec d'autres pièces de la collection et des contremarques. Après les rois de Paphlagonie (n° 1-6), nous découvrons les monnayages des cités d'Abonoteichos/ Ionopolis à Tieion, classés chronologiquement, les monnaies grecques d'abord puis les monnaies provinciales romaines.

Le catalogue pour le Pont débute à la page 130 (n° 770) par les monnaies royales (p. 130-144, n° 770 à 858) suivies par les monnaies du *Koinon* (n° 859-860) et le monnayage des cités d'Amaseia à Zéla (p. 145-296, n° 861 à 1991).

Le monnayage de l'Arménie Mineure, (p. 296-297, n° 1989 à 1997) est complété par les monnaies incertaines (p. 298-300, n° 1998 à 2013), les monnaies douteuses (p. 300-302, n° 2014-2027) et les faux (p. 302-308, F1 à F29).

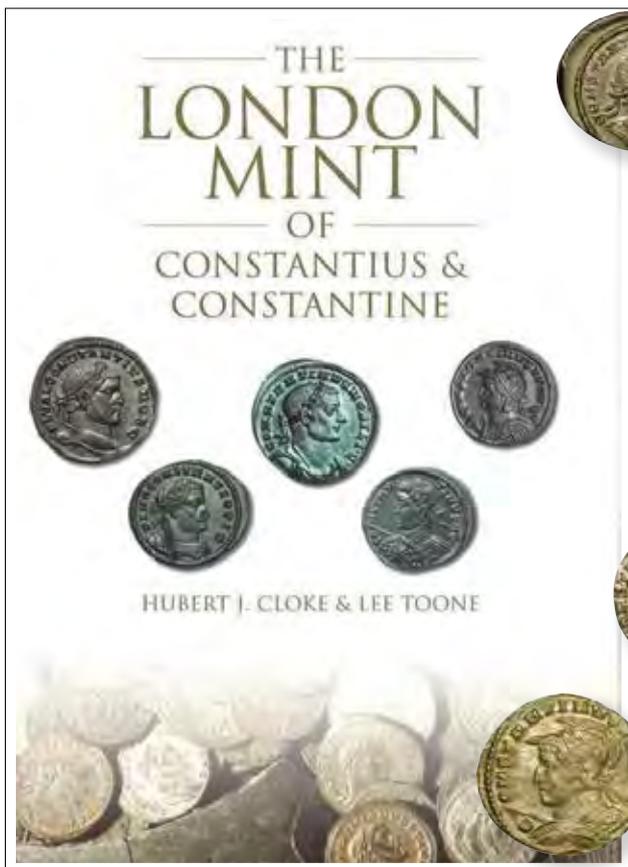
L'index (p. 311-359) est divisé en onze sections : ateliers, rois et dynastes, empereurs et membres de la famille impériale, gouverneurs, légendes de droit, légendes de revers, types de droit, types de revers, contremarques, monogrammes et enfin symboles.

Cet ouvrage de grande qualité (imprimé en Espagne) permettra à tout un chacun de mener des recherches fructueuses sur une région qui bénéficie déjà de publications nombreuses, récentes et de qualité. Son prix raisonnable (70 €) pour ce type d'ouvrage, souvent beaucoup plus coûteux, le rendra accessible à de nombreux chercheurs et étudiants. Espérons que le volume consacré à la Bithynie verra le jour, prochainement, dans les mêmes conditions.

Laurent SCHMITT



THE LONDON MINT OF CONSTANTIUS & CONSTANTINE



Hubert J. Cloke & Lee Toone, *The London Mint of Constantius & Constantine*, Londres, 2015, Spink, relié cartonné avec jaquette, (215 x 297), XVI + 310 pages, 1037 n°, près de 900 illustrations n&cb. Code : LI26. Prix : 75€.

Cet ouvrage était attendu depuis longtemps. Lyon possède son corpus avec le Bastien en dix volumes. Exceptés les deux volumes du Roman Imperial Coinage (RIC), publiés il y a maintenant près de cinquante ans et généralistes, personne ne s'était attaqué à la rédaction d'un catalogue détaillé des émissions de Londres après l'éphémère épisode de l'empire britannique de Carausius (286-293) et d'Allectus (293-296). L'atelier de Londres, après la reprise de Londres en 296 par les Tétrarques, a connu une existence brève d'une trentaine d'années avant sa fermeture en 325. Cet ouvrage était donc espéré et attendu avec impatience. L'apport de ce nouvel ouvrage est fondamental. Le catalogue comporte près de 40 % de nouvelles entrées et repose sur un inventaire composé de plus de 10 000 monnaies de l'atelier, ce qui en fait une importante base de données.

L'ouvrage est dédié à la mémoire de Richard Doty (1942-2013) spécialiste de monnaies modernes, ancien conservateur à l'ANS de New York puis au musée national d'histoire américaine du Smithsonian Institution.

La préface (p.VII-VIII), signée des deux auteurs, est suivie par les remerciements (p.IX). La table des matières (p.XI-XII) sera très utile au lecteur pour se retrouver dans les dix parties

du catalogue. Une table d'abréviation (p.XIII-XIV) est complétée par une carte des ateliers et des trésors français (P.XV).

La première partie de l'ouvrage est consacrée à une introduction générale (p.1-20), avec le contexte historique de la période (p.3-12), suivie d'une introduction numismatique sur l'atelier de Londres (p.13-16) et complétée par une partie sur les trésors (p.17-20).

La deuxième partie est une introduction au catalogue divisée en dix parties réparties entre les cinq réductions du poids du nummus entre 294 et 313 et les douze phases chronologiques déterminées entre 296 et 325 pour l'atelier de Londres. Le prologue de ce chapitre est consacré à l'épisode romano-britannique de Carausius et d'Allectus (p.23-26) avec l'invasion de l'Angleterre par les troupes de Constance I^{er} Chlore. La première partie est consacrée à la réouverture de l'atelier de Londres et aux premières émissions de l'atelier au nom des Tétrarques en 296-297 (p.27-32).

La deuxième partie concerne les émissions des années 296-303 (p.33-37). Nous remarquons immédiatement le chevauchement entre ces deux parties. En effet, malgré les efforts des différents chercheurs depuis le XIX^e siècle, en l'absence de marque d'atelier à l'exergue, le classement des émissions repose uniquement sur des différences stylistiques, pas toujours évidentes à mettre en place. Cependant, le catalogue semble avoir résolu les problèmes de flottement de l'introduction.

La troisième partie (p.41-43) traite des dernières émissions non marquées de la première Tétrarchie entre 303 et

LE COIN DU LIBRAIRE

THE LONDON MINT OF CONSTANTIUS & CONSTANTINE



305 (p.38-40). La quatrième partie s'attaque aux nummi non marqués des deuxième et troisième Tétrarchies entre mai 305 et le printemps 307 et la première réduction pondérale du nummus ou follis qui semble plutôt au 1/42 L. (poids, 7,73g) qu'au 1/40 L. (8,12g).

La cinquième partie est réservée aux émissions londoniennes entre les première et deuxième réductions pondérales qui abaissent cette fois-ci le poids de la monnaie au 1/48 L. (p.44-50). La sixième partie débute avec la troisième réduction pondérale au 1/72 L. (poids 4,51g) en 309 et dure jusqu'en 311 (p.51-53). La septième partie concerne les émissions avec les étoiles dans le champ à droite et à gauche entre 311 et 313 (p.54-61). La huitième partie est réservée aux émissions après la réduction pondérale au 1/96 L. (poids, 3,38g) en 313 jusqu'à la réforme monétaire de 318 et la disparition de Sol du monnayage (p.62-65). Les neuvième et dixième parties sont consacrées au monnayage londonien de la réforme monétaire en 318 à la fermeture de l'atelier en 325 (p.66-75).

Le catalogue occupe la plus grande partie de l'ouvrage et se présente comme une sylloge avec le texte et les notes sur la page de gauche et les illustrations sur la page de droite (p.77-279). Il est précédé d'une note sur le catalogue (p.79), de tableaux pour les différents bustes et les variétés des bustes cuirassés des premières émissions (p.80-84), des différents types de représentation du génie avec les couronnes multiples (p.86-87). Enfin, une table de rareté des exemplaires vient clore cette introduction au catalogue (p.88). Le catalogue débute à la page 89. Le système de numérotation est particulier et permettra d'intercaler facilement de nouvelles monnaies. Chacune des entrées principales est illustrée par une photo, voire plusieurs, afin de différencier des variantes de bustes par exemple. Le classement se fait par émission en débutant par les augustes, Dioclétien et Maximien puis les césars, Constance et Galère. Si les auteurs ont retenu les différents types de légendes ou de bustes, ils n'ont pas tenu compte des césures de légendes aussi bien de droit que de revers dans la numérotation et ont préféré les illustrer si nécessaire. Un

renvoi au code des bustes permet de simplifier la lecture. Il est dommage que les auteurs n'aient pas retenu le code Bastien pour les bustes. Nous trouvons également un renvoi vers le RIC (volume VI pour la période 296-313 et volume VII pour la période 313-325). Ensuite, nous trouvons un indice référentiel de provenance complété parfois par un impressionnant appareil de notes, suivi d'un indice de rareté et de la présence d'exemplaires dans les principaux trésors. Au texte répond un impressionnant ensemble d'illustrations - près de 900 pour l'ensemble du catalogue. Le catalogue est donc partagé en dix parties évoquées ci-dessus, lesquelles sont ensuite classées par émission, puis par numéro, selon leur ordre d'apparition.

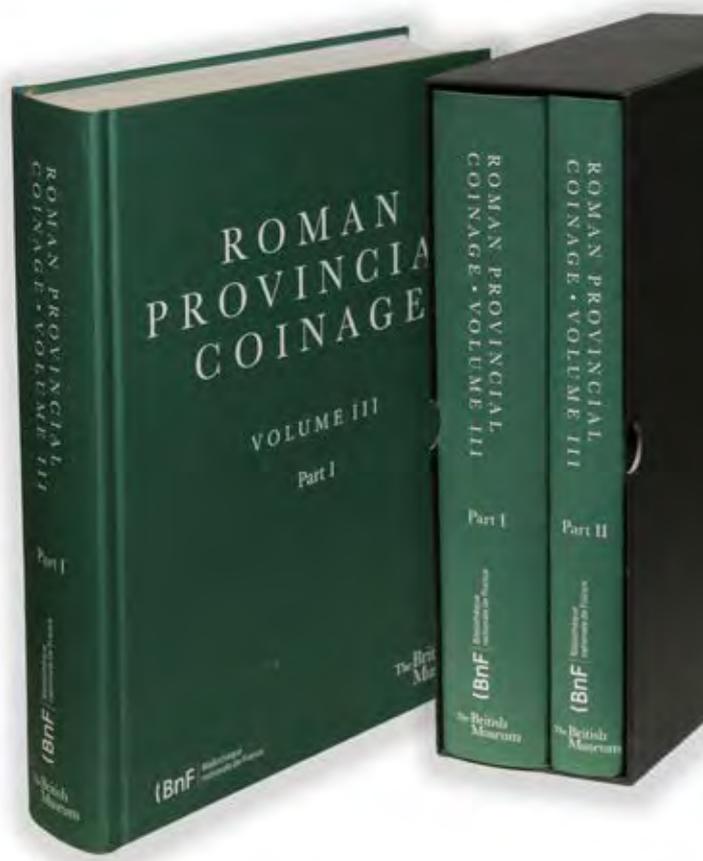
Ainsi le LM 1.01.001 est le premier nummus du catalogue. Il correspond à un follis de l'atelier de Londres de la première émission avec LON à l'exergue du revers pour Dioclétien, complété par une note richement dotée, citant plus d'une dizaine d'exemplaires avec leur lieu de provenance et parfois des liaisons de coins ou des césures si elles sont différentes.

Le catalogue est complété par une série d'index (p.281-306) : concordance avec les RIC VI et VII (p.283-286), une imposante bibliographie (p.287-291), un index des firmes de vente (p.292-293), des marques d'émission (p.294), des légendes de droit (p.295-299), des légendes de revers (p.300-303), des fastes consulaires des différents personnages qui se retrouvent sur les monnaies (p.304). Enfin, un index général vient clore cette partie (p.305-307). Un addenda théorique explique comment enrichir le catalogue (p.309) et nous trouvons à la page 310 six nouvelles entrées venues enrichir le catalogue.

Le « London Mint » (LM pour son abréviation) est désormais la nouvelle référence indiscutable pour classer les monnaies de cet atelier. Le seul bémol à cette publication est peut-être la qualité de certaines images et plus particulièrement de la photogravure qui est un peu sombre. En dehors de ce détail, cet ouvrage est un réel bijou !

Laurent SCHMITT

ROMAN PROVINCIAL COINAGE III (RPC III)



Michel Amandy et Andrew Burnett, *Nerva, Trajan and Hadrian (AD 96-138), Roman Provincial Coinage III (RPC III)*, in collaboration with Jérôme Mairat, and with contribution by W. Metcalf, L. Briault, and M. Blet-Lemarquand, Paris/ Londres, 2015, relié cartonné sous boîtage, (215 x 280), XVIII + 981 pages, 6570 n°, 340 planches (n&b). **Code : Ir83. Prix : 280€.**

« C'est un monument ! ». Voilà le premier commentaire qui vient à l'esprit quand on ouvre le nouveau volume du RPC III. Même son poids est monstrueux (près de 5,5 kg) avec ses 1000 pages, 340 planches et 6 570 entrées, près de 7 000 photos et plus de 50 000 monnaies référencées. C'est le plus important des volumes actuellement publiés (RPC I, II, III et VII/1). Le dernier volume avait été publié en 2006 et un Supplément 3 a été mis en ligne cette année*.

À la page I, nous trouvons le plan général du *Roman Provincial Coinage* (RPC) en 10 tomes, dont le premier volume fut publié en 1992 et qui comprend actuellement dix volumes. Le volume I a été publié en 1992, le volume II en 1999, le volume VII/1 en 2006 et le volume III, aujourd'hui. Le volume IV, consacré à la deuxième partie des Antonins (138-192) est en ligne sur Internet*. Le volume IX, *Decius to Ura-nius Antoninus* (AD 249-254) devrait bientôt voir le jour en version papier et seule la seconde partie du règne de Gordien III n'a pas encore trouvé d'auteur. La table des matières (p.V) présente les grandes lignes des deux volumes : le premier est consacré au catalogue (p.1-787) et le second à l'introduction générale, aux différents index et aux cartes (p.789-981) et planches (1-340).

Chris Howgego, qui est venu rejoindre l'équipe éditoriale constituée de Michel Amandy et d'Andrew Burnett, signe la préface (p.VII), dans laquelle il rappelle les principes directeurs qui ont donné naissance à cette série, basée sur l'étude des dix principales collections numismatiques mondiales : Berlin, Cambridge, Copenhague, Glasgow, Londres, Munich, New York, Oxford, Paris et Vienne. Suivent une longue liste de remerciements (p.IX-X), une table des abréviations utilisées (p.XI-XVI) et une fiche d'utilisation de l'ouvrage (p. XVII) qui sera très utile au lecteur (celui-ci devrait d'ailleurs la photocopier et la garder à portée de main). Elle rappelle comment se servir du RPC : le numéro d'entrée en gras, suivi du métal, du diamètre en millimètres, du poids moyen avec le nombre d'exemplaires utilisés et l'axe des coins (horaire). Le nombre en fin de ligne entre crochets précise le nombre d'exemplaires dans les dix grandes collections internationales. La seconde ligne indique le classement dans l'ouvrage de référence ou sa présence dans un corpus. Les deux lignes suivantes donnent les légendes et la description du droit et du revers. La quatrième partie de l'entrée est l'*apparatus* donnant la liste des différents exemplaires recensés dont celui photographié sur les planches. D'autres observations peuvent être ajoutées, comme les analyses métalliques, des liaisons de coins ou la présence de contremarques. Ces informations sont précédées par un résumé historique et numismatique pour chaque cité ou entité concernée.

La liste des cités et le plan de l'ouvrage occupent les pages 1 à 8 des provinces de Cyrénaïque et Crète jusqu'à l'Égypte en passant par les différents conventus de la province d'Asie avec plus de 400 entrées différentes réparties sur la partie orientale de l'Empire.

LE COIN DU LIBRAIRE

ROMAN PROVINCIAL COINAGE III (RPC III)



Le catalogue occupe les pages 9 à 787 avec 6 570 numéros pour les règnes de Nerva, Trajan et Hadrien (98-138). L'Égypte occupe à elle seule près d'une moitié de l'ouvrage (p.541-784 et n° 4111-F6535) sans oublier le monnayage des nomes pour les règnes de Trajan et d'Hadrien.

C'est une œuvre colossale, avec plus de 50 000 monnaies recensées, un travail de Romain, indispensable pour qui veut se lancer dans l'étude des monnaies provinciales et dont il est impossible de rendre parfaitement compte dans un espace aussi réduit.

La seconde partie débute avec l'introduction générale (p.791-873) divisée en quatre chapitres avec l'introduction historique (p.791-796) : un chapitre sur la production monétaire et les dénominations (p.797-837). Ce chapitre est fondamental pour comprendre la circulation monétaire en Orient au II^e siècle après J.-C. Il contient aussi de nombreuses analyses métalliques. Les différents aspects sont traités géographiquement de manière régionale, par métal ou par espèces. Le troisième chapitre traite des légendes et des représentations tant pour les droits que pour les revers (p.838-862). Ce chapitre aborde tous les thèmes liés à la propagande impériale. Le dernier chapitre (p.863-875) de cette partie a pour objet l'empereur et le monnayage et les rapports que l'empereur entretient avec la monnaie provinciale par le biais de ses magistrats. Il s'intéresse aussi au cadre plus général d'ateliers centraux à vocation militaire et examine la portée symbolique de la présence de l'empereur auprès des armées sur le terrain des opérations ou en visite, comme Hadrien dans le cadre de ses « voyages ».

Les index, au nombre de 7, (p.877-972) couvrent tous les domaines : les cités (p.877-880) ; les noms et les titres de la famille impériale des rois et seigneurs et des anonymes (p.881-884) ; les légendes de droit (latin et grec) et les légendes de revers (latin et grec) (p.885-914) ; l'index concernant les noms et les titres des empereurs et de leur famille ainsi que des magistrats romains (p.915-941) ; l'index des noms en grec (p.942-943) ; l'index des types de droit et des types de revers (p.944-971) ; enfin l'ultime index consacré aux contremarques (p.972). Suivent six cartes afin de localiser provinces et ateliers monétaires (p.975-979). 340 planches avec près de 7 000 monnaies photographiées viennent compléter l'ouvrage.

Le prix peut paraître élevé, mais au regard du travail accompli et de la somme de connaissances engrangées, il reste faible et c'est un investissement indispensable pour celui qui veut essayer de comprendre le monnayage provincial. Les autres volumes de la collection sont encore disponibles. N'attendez pas afin de vous les procurer, le volume I fut très vite épuisé avant d'être réimprimé !

Laurent SCHMITT

* http://rpc.ashmus.ox.ac.uk/supp/rpc_cons_supp_1-3.pdf

* rpc.ashmus.ox.ac.uk/coins/4

LA NOUVELLE ÉDITION DE COINS OF SCOTLAND, IRELAND AND THE ISLANDS

La vénérable maison Spink vient de faire paraître la nouvelle édition du *Coins of Scotland, Ireland and the Islands*. En 1929, était publié pour la première fois, *A Catalogue of Coins of Great Britain and Ireland*. En 1984, l'ouvrage est divisé en deux avec d'un côté le *Coins of England & the United Kingdom* (monnaies d'Angleterre et du Royaume-Uni) et de l'autre le *Coins of Scotland, Ireland and the Islands* (monnaies d'Écosse, d'Irlande et des Îles). Si le premier paraît tous les ans, pour le second, il s'agit seulement de la troisième édition. La seconde édition du présent ouvrage datait de 2003.

Le système conjoint de numérotation est maintenu :

- *Coins of England & the United Kingdom* : numéros 1 à 4919
- *Coins of Scotland, Ireland and the Islands* : numéros 5001 à 8173

Ce volume couvre les monnayages pré-décimaux des Îles Britanniques qui sont ni anglais, ni britanniques, c'est-à-dire les monnaies de l'Écosse et de l'Irlande, y compris les monnaies Anglo-Irlandaises, de l'État libre d'Irlande et de l'Eire, ainsi que les monnayages des îles : Île de Man, Jersey, Guernesey et Lundy. En revanche, on ne trouvera pas dans cet ouvrage les multiples productions commémoratives non circulantes des îles anglo-normandes ou de l'Île de Man.

Une dernière partie a été ajoutée par rapport à la seconde édition et traite des monnaies anglo-normandes (Anglo-Gallic coins). Ces quelques pages ne prétendent pas traiter de façon exhaustive le sujet, ni rivaliser avec l'ouvrage d'E. R. Duncan

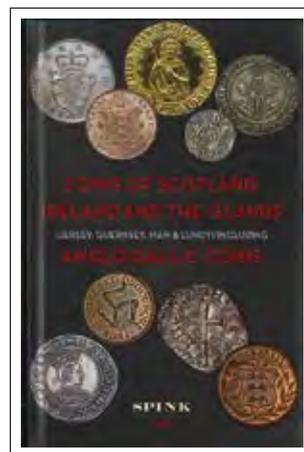
Elias, ni même avec le nouvel ouvrage spécialisé sur le sujet qui sera publié par les éditions Galata.

Comme pour le *Coins of England & the United Kingdom*, on regrettera que le très grand nombre de types monétaires présentés dans ce catalogue se fasse au détriment de l'extrême concision des informations pour chaque type monétaire. Les informations relatives au poids, au titre et au diamètre, qui sont souvent essentielles pour un collectionneur, font hélas défaut. Cependant, on n'ose imaginer le nombre de volumes nécessaires pour détailler les milliers de types ici présentés.

Cette nouvelle édition est importante tant pour réactualiser les cotes souvent dépassées de ces monnayages que pour découvrir une numismatique intéressante, variée et trop souvent méconnue.

Coins of Scotland, Ireland and Islands (Jersey, Guernsey, Man and Lundy), including Anglo-Gallic Coins, pre-decimal issues, 3rd edition, Londres 2015, cartonné, 15 x 22, 280 pages, photographies en couleur, 59 Euro.

Laurent COMPAROT



NE BRADEZ PAS VOS MONNAIES

Faites-les grader par PCGS, à Paris.

Professional Coin Grading Service:

- Vous offre sa garantie illimitée d'authenticité.
- Optimise la valeur marchande de vos monnaies.
- Est LA référence mondiale absolue en matière de grading.

NOUVEAU: Le bureau PCGS parisien est désormais ouvert aux marchands numismatiques et aux particuliers européens du lundi au vendredi de 10h à 17h (sur rendez-vous). Nous y acceptons les soumissions des Professionnels Agréés PCGS et des membres du Club des Collectionneurs PCGS.

Si vous désirez joindre le Club des Collectionneurs PCGS et soumettre directement, retrouvez-nous à www.PCGSEurope.com sur la page "Comment Soumettre," cliquez sur "Adhérer au Club des Collectionneurs." Les feuilles de soumission y sont aussi téléchargeables. Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 40 20 09 94 ou par courriel à info@pcgseurope.com.

© Catalogue Krause, monnaie non-circulée.

** Cabinet Numismatique, Maison Polvillo S.A., Gandeban, Vente aux enchères, Novembre 2011.

Amitiés et souhaits chaleureux
pour la saison des fêtes!



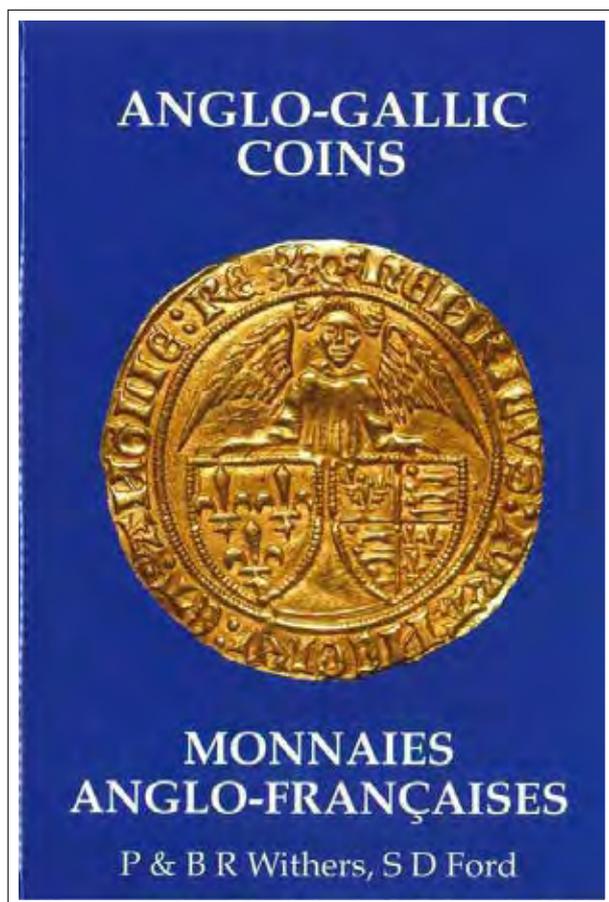
PCGSEurope.com



Prix de vente après mise sous
coque PCGS: 750 CHF**

Prix de vente sans
grade: 25 USD*

ANGLO-GALLIC COINS



Paul Withers, Bente Romlund Withers et Steve Ford, *Anglo-Gallic Coins, Monnaies Anglo-françaises*, 200 pages, Llanfyllin, Wales, GB, 2015, illustrations couleurs. 79 euros.

Nous sommes particulièrement ravis d'annoncer la sortie de l'ouvrage *Anglo-Gallic Coins, Monnaies Anglo-françaises* rédigé par Paul Withers, Bente Romlund Withers et Steve Ford.

Sur la forme, il s'agit d'un ouvrage d'une très bonne tenue, avec une couverture rigide. Une très riche illustration en couleur complétée par des dessins et l'utilisation d'une police de caractères spécifique, permettent de classer facilement des monnaies anglo-françaises, dont certaines séries sont souvent mal frappées. Cet ouvrage est de loin supérieur à celui d'E.R. Duncan Elias, publié en 1984 et aujourd'hui épuisé.

Sur le fond, l'ouvrage est précédé d'une riche introduction en anglais facilement compréhensible par les Français. Le catalogue reprend le classement traditionnel par souverain émetteur, d'Henri II à Henri VI pour l'Aquitaine. Les émissions spéciales de Bergerac et de Calais, ainsi que celles d'Henri V et Henri VI, en tant que rois de France, sont également traitées. Le catalogue a été constitué à partir de nombreuses collections privées et publiques régulièrement consultées par Paul et Bente Withers. Cependant, ces deux auteurs regrettent, à juste titre, de ne pas

avoir pu accéder aux collections publiques numismatiques bordelaises, à tel point qu'ils se demandent en français, p. 26 « Où est le patrimoine français ? ». La présentation des collections publiques devrait être une priorité pour tous chercheurs en faisant la demande. Outre le non-respect de la « chartre Marianne », obligeant toute administration française à répondre dans un délai d'un mois, légalement, les collectivités locales ou l'État auraient dû montrer ces collections numismatiques... et permettre de compléter utilement cet ouvrage.

Une bonne et utile bibliographie, prenant en compte la plupart des monnaies françaises vient compléter cet ouvrage. Il est possible de trouver de nombreuses variantes en fonction des légendes déclinées sous un même numéro-type. L'ordonnement de ces variantes, lorsque c'est possible, aurait toutefois gagné à être classé suivant un ordre chronologique. Pour les saluts d'or d'Henri VI de l'atelier de Rouen (numéro-type 386 p. 169-170), en collaboration avec Jean-Yves Kind, j'avais eu l'occasion de détailler la succession de ces marques dans *Recherches et Travaux de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques*, n° 4, 2011, tableau p. 88. Chronologiquement, il convient de classer ces monnaies en fonction des différentes maîtrises selon l'ordre suivant : 386A, 386D, 386E, 386 F, 386 G, 386B, 386C sous peine confusion.

La nouvelle chronologie des angelots d'Henri VI que nous avons pu établir dans cet article a, en revanche, été correctement reprise. Au regard du travail accompli, ces petites erreurs de classement ne sont que des peccadilles. Chaque variante présente un indice de rareté. Un guide de prix, papier ou mis sur internet, devrait voir le jour prochainement. Vous pouvez contacter Paul Withers ou lui expédier des photographies de variantes ou de monnaies inédites à Paul@galata.co.uk.

Il est particulièrement rare que j'invite les numismates à acheter un ouvrage les yeux fermés. C'est sans réserve que je conseille d'acquérir celui-ci.

Arnaud CLAIRAND





Depuis vingt ans, nous travaillons à la rédaction d'un ouvrage consacré aux monnaies royales de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793). Nous disposons d'une documentation de près de 400 000 photos d'archives permettant la publication détaillée de la plupart des monnaies de cette période. Si vous possédez des monnaies absentes des ouvrages de référence, nous serions ravis de vous fournir notre analyse et de les publier. N'hésitez pas à m'expédier un [courriel](#) avec la photo de la monnaie, son poids et son diamètre.



Arnaud CLAIRAND

LE DOUBLE LOUIS D'OR DIT « AUX QUATRE L » FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1695 À ROUEN (B)

Geoffroy Colé nous a aimablement adressé la photographie d'un double louis d'or dit « aux quatre L » frappé sur flan réformé en 1695 à Rouen (B). Le 5 du millésime est regravé sur un 4. Une telle pratique était alors courante et permettait l'utilisation d'un carré monétaire d'une année sur l'autre. À ce titre, les cas de regravure ne feront pas l'objet de ligne particulière dans l'ouvrage à paraître. Cette monnaie est signalée uniquement sur flan neuf dans la dernière édition du *Répertoire* de Frédéric Droulers. D'après nos recherches aux Archives nationales, il y eut 137 délivrances d'or (doubles, louis et demi-louis) entre le 7 janvier et le 30 décembre 1695 avec 4 632 doubles louis frappés sur des flans réformés. Ces monnaies ont été frappées sous l'exercice de Nicolas de Saint-Paul, directeur de la Monnaie de Rouen de 1694 à 1696.



LE LOUIS D'OR DIT « AUX QUATRE L » FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1697 À ROUEN (B)

Geoffroy Colé nous a aimablement adressé deux photographies de louis d'or dits « aux quatre L » frappés sur flan réformé en 1697 à Rouen (B). Les chiffres détaillés des espèces réformées à Rouen en 1697 ne sont pas connus. Ainsi, aucune ligne n'est consacrée aux louis de Rouen au millésime 1697 dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers.



LE DOUZIÈME D'ÉCU DIT « AUX HUIT L », 2^e TYPE, FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1704 À MONTPELLIER (N)

Monsieur Eric Martin nous a aimablement expédié la photographie d'un douzième d'écu dit « aux huit L », 2^e type, frappé sur flan réformé en 1704 à Montpellier (N). Cette monnaie est signalée dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers, comme ayant été frappée à 69 052 exemplaires, mais était non retrouvée. Ce chiffre de frappe est issu de l'ouvrage de Bruno Collin, *L'atelier monétaire royal de Montpellier...*, Nîmes, 1986, p. 266, cet auteur précisant qu'il en fut frappé pour 639 marcs 4 onces (156,52 kg) et que 36 exemplaires ont été rebutés. Cet exemplaire n'est pas très bien conservé, mais la lettre d'atelier (N) et le millésime sont lisibles. L'étoile à cinq rais placée sous le buste est le différent du directeur Jean Guillot.



LE LOUIS D'OR DIT « AU BANDEAU » DE LOUIS XV FRAPPÉ EN 1743 À REIMS (S)

Monsieur Éric Vandebosche nous a aimablement expédié la photographie d'un louis d'or dit « au bandeau » de Louis XV, frappé en 1743 à Reims (S). Cette monnaie est signalée mais non retrouvée dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers comme ayant été frappée à 2 688 exemplaires. Ce chiffre est conforme à celui donné par Stéphan Sombart dans son mémoire de maîtrise sur la Monnaie de Reims et aux données que nous avons pu retrouver d'après nos recherches aux Archives nationales. En 1743, sous l'exercice du directeur Clicquot, l'atelier de Reims frappa 89 marcs 4 onces 1 denier 16 grains en louis (219,05 kg) et 6 exemplaires ont été mis en boîte. Ces monnaies furent mises en circulation suite à trois délivrances, les 27 août, 29 novembre et 28 décembre 1743.



DU 20 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2015



PROFITEZ DE REMISES EXCEPTIONNELLES
SUR UNE SÉLECTION DE LIVRES NEUFS*



JUSQU'À 50 % DE REMISE



cgb.fr

—●—●—●—
numismatique
depuis 1988

CLIQUEZ ICI

*(*offre non cumulable avec d'autres offres ou remises,
dans la limite des stocks disponibles).*

FORUM DES AMIS DU FRANC N° 228

GAY-LUSSAC ET LE TITRE DE NOS MONNAIES D'ARGENT



GAY-LUSSAC.

Né le 6 décembre 1778 et mort le 9 mai 1850, il fût un des premiers polytechniciens et un brillant physicien et chimiste français. On lui doit notamment la loi de dilatation des gaz, les lois volumétriques qui portent aujourd'hui son nom, la découverte du bore, du cyanogène, de l'acide cyanhydrique. C'est lui qui baptisera sous le nom d'iode la découverte de Bernard Courtois.

Dans le domaine de la chimie industrielle, il améliore les procédés de fabrication de l'acide sulfurique et de l'acide oxalique. Par ailleurs, l'administration française le chargera en 1821 de définir une méthode pratique de mesure exacte de la concentration en alcool des boissons.

Cela conduira à la loi de 1824 sur la taxation des boissons alcooliques qui utilisera ainsi ses travaux.

Mais ce qui importe pour nous, collectionneurs de monnaies, c'est que Gay-Lussac accepte en 1829, à la suite de Vauquelin, la charge d'essayeur du bureau de garantie de la Monnaie (en ces temps-là la Monnaie savait s'entourer de brillants cerveaux !). Sa proposition au Gouvernement d'adopter le mode d'essai de l'argent par la voie humide en remplacement du mode d'essai par voie sèche plus connue sous le terme de coupellation, fut retenue le 6 juin 1830 !

Ordonnance

relative au mode d'essai pour constater le titre des matières et espèces d'or et argent

6 juin 1830

Charles, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre,

d'après le compte qui nous a été rendu des réclamations auxquelles donnait lieu le mode d'essai employé jusqu'ici pour constater le titre des matières d'espèces d'or et d'argent.

Vu le rapport de la commission spéciale chargée par notre Ministre Secrétaire d'Etat des finances d'examiner jusqu'à quel point les dites réclamations pouvaient être fondées ;

Vu la loi du 7 Germinal an XI, portant que cinq grammes d'argent, au titre de neuf dixièmes de fin, constituent l'unité monétaire désigné sous le nom de franc ;

Vu la délibération et l'avis de la Commission des Monnaies ;

Vu l'avis du bureau du Commerce et des Colonies ; Considérant qu'il importe aux intérêts du commerce et du public que le titre des matières d'or et d'argent soit constaté d'une manière exacte conformément au vœu de la loi ;

Considérant qu'il est reconnu que le mode d'essai par la coupellation ne peut donner un résultat exact dans tous les cas pour les matières et espèces d'argent qu'au moyen de calculs de compensation, et que le mode par la voie humide ne laisse rien à désirer quant à l'exactitude qu'il constate ;

Considérant qu'il doit résulter des modifications réclamées dans le mode d'essai actuel une surévaluation dans le prix des matières d'argent anciennement titrées et qui seraient versées aux changes des Hôtels des Monnaies ;

Considérant que les Essayeurs du commerce et de la garantie sont responsables, sous les peines portées par la loi, de la déclaration du titre qu'ils accusent, et qu'en raison même de cette responsabilité ils doivent demeurer libres dans le choix du mode d'essai qu'ils emploient ;

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat des finances,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
 - Le site Dupré
 - Une newsletter

GAY-LUSSAC ET LE TITRE DE NOS MONNAIES D'ARGENT

Art 1^{er}. *Quel que soit le mode d'essai suivi par un Essayeur pour titrer les matières d'or et d'argent, il sera tenu, sous sa responsabilité, d'en accuser le véritable titre. Il lui sera transmis par la Commission des Monnaies une instruction, approuvée par notre Ministre Secrétaire d'Etat des finances, sur la matière d'opérer du Laboratoire des Essais.*

2. *les contre-essais des lingots et matières d'or et d'argent du commerce, faits aux termes de la loi du 19 Brumaire an VI à l'hôtel des Monnaies de Paris, auront toujours lieu à l'avenir par le procédé de la voie humide.*

3. *Les essais et contre-essais relatifs au jugement du titre des espèces d'argent fabriquées dans nos hôtels des Monnaies auront également lieu à l'avenir par la voie humide.*

Lorsque, par des nécessités dont la Commission des Monnaies sera juge, ce mode ne pourra être employé, il y sera suppléé par l'ancien mode de la coupellation, en rectifiant ses résultats au moyen de la table de compensation arrêtée par la Commission des Monnaies.

Toutefois, la vérification du titre des pièces trouvées hors des limites légales devra toujours se faire par le procédé de la voie humide.

4. *Le prix des matières et espèces comprises au tarif du 17 Prairial an XI et des matières et espèces légalement titrées depuis sa publication, sera augmenté de la valeur acquise à chaque titre d'après la table de compensation ci-dessus mentionnée.*

Il sera rédigé à cet effet un nouveau tarif par notre Commission des Monnaies, lequel sera publié après avoir été approuvé par notre Ministre Secrétaire d'Etat des finances, et servira de base au prix que les Directeurs de la fabrication des Monnaies devront payer aux porteurs de matières.

5. *Notre Ministre Secrétaire d'Etat des finances est chargé de l'exécution de la présente ordonnance, qui sera insérée au bulletin des lois.*

Donnée à Saint-Cloud, le 6 juin 1830

Signé : Charles

Par le Roi :

Le Ministre des finances

Signé Montbel

Nous avons consulté, aux archives de Savigny-le-Temple, le rapport de la commission spéciale qui a œuvré à l'établissement de cette ordonnance.

En premier lieu, la commission a constaté les imprécisions de la méthode d'essai alors employée : celle de la coupellation.

La *coupellation* consiste, après grattage d'une prise de métal sur l'objet et après pesée de la prise, à extraire le métal pur en le faisant chauffer avec du plomb ; celui-ci a la propriété de dissoudre, sous l'effet de la chaleur, l'oxyde de cuivre. L'opération est effectuée dans une petite « coupelle » en phosphate de chaux, l'oxyde de plomb obtenu étant imbibé par ce matériau. Le métal pur qui reste à l'issue de cette opération se présente sous la forme d'un petit bouton qui est pesé et comparé au poids de la prise avant l'essai.

D'Arcet, membre de la commission et directeur des essais à la Monnaie de Paris, a formé synthétiquement des alliages en réunissant des quantités connues d'argent et de cuivre. Ces alliages dont les titres sont donc parfaitement connus par

construction, ont été ensuite soumis au laboratoire des Monnaies aux essais via la méthode de coupellation.

Essais faits dans le laboratoire de la commission des Monnaies, avec des alliages connus d'argent et de cuivre.

TITRES de l'Alliage.	QUANTITÉ en grammes.	TITRE TROUVÉ.		PERTES.
		Millimes.	Millimes.	
1000.	6. 3.	970. 0.	30. 00.	1. 00.
950.	7. 0.	918. 71.	31. 29.	1. 27.
900.	7. 0.	868. 63.	31. 37.	2. 33.
850.	10. 0.	793. 13.	32. 87.	6. 87.
800.	17. 0.	696. 07.	34. 93.	13. 07.
750 (1).	7. 6.	590. 07.	37. 53.	17. 53.
700.	8. 3.	491. 00.	40. 00.	22. 00.
650.	8. 3.	398. 25.	42. 75.	27. 00.
600.	9. 7.	300. 71.	45. 29.	32. 00.
550.	8. 3.	208. 32.	47. 68.	37. 00.
500.	8. 3.	110. 32.	49. 68.	42. 00.

(1) Ces essais et les suivants ont été faits au demi-gramme.

Il résulte de ces essais que la méthode de coupellation sous-estime systématiquement le titre réel mais qu'elle est variable en fonction du titre. Elle est :

- De 1 millième pour l'argent fin
- De 4,3 millièmes pour l'argent à 90 %
- De 4,9 millièmes pour l'argent à 80 %
- De 4,2 millièmes pour l'argent à 50 %
- Et diminue ensuite progressivement jusqu'à l'alliage ne contenant que 10 % d'argent pour lequel la sous-estimation est de 0,4 millième.

Des essais semblables ont été soumis aux essayeurs de Paris, aux essayeurs des bureaux de garantie et à ceux des principales Monnaies d'Europe.

Les résultats montrent, en plus des sous-estimations du titre réel, une très grande hétérogénéité entre les essayeurs. De surcroît les sous-estimations sont encore plus prononcées dans les Monnaies d'Europe. Pour les alliages d'argent à 90 % (ce qui correspond à l'alliage voulu pour nos monnaies d'argent), la sous-estimation est en France d'environ 4 millièmes alors qu'elle atteint 6,3 millièmes à la Monnaie de Madrid et 9 millièmes à la Monnaie de Naples !

TABLEAU D.
Essais d'argent faits par les essayeurs étrangers.

NOMS des essayeurs.	VILLES ou les et locaux.	TITRES TROUVÉS par mesure métallurgique de			OBSERVATIONS.
		900 mill.	800 mill.	700 mill.	
F. DE CASPERHOLZ, essayeur de la Monnaie.	Vienne.....	845 ^m 20.	802 ^m 46.	750 ^m 18.	
Antonio BODI VENTURA, essayeur de la Monnaie.	Madrid.....	818. 30.	802. 70.	759. 50.	
D. Miguel CARRERA, essayeur en Espagne.	Madrid.....	848. 40.	803. 70.	758. 50.	(1) Avec sous-estimation.
HENRY (1), essayeur de la Monnaie.	Londres.....	846. 21.	800. 85.	754. 25.	
J. SCHMIDT (1), essayeur.	Vienne.....	825. 32.	802. 30.	782. 32.	(1) Sous-estimation.
... essayeur.	Amsterdam.....	847. 00.	805. 10.	758. 00.	
... essayeur (monnaie des Monnaies).	Utrecht.....	848. 00.	800. 20.	780. 00.	
Essayeur de la Monnaie.	Naples.....	910. 00.	881. 00.	797. 00.	
Essayeur du commerce.	Zilan.....	841. 00.	804. 00.	761. 00.	
SCHLEIER, essayeur de la Monnaie.	Hambourg.....	840. 20.	807. 20.	758. 20.	
ANTONI, essayeur de la Monnaie.	Altona.....	848. 2.	804. 00.	750. 00.	Ces essais ont été faits par le procédé de la coupellation.

GAY-LUSSAC ET LE TITRE DE NOS MONNAIES D'ARGENT

La commission montre que ces variations de résultats sont dues aux variations dans les doses de plomb et dans les températures utilisées.

Le procédé de la voie humide a été proposé par Gay-Lussac, également membre de la commission. Le rapport décrit le procédé comme suit : *Ce procédé est fondé sur la propriété qu'a l'argent, dissous dans l'acide nitrique, d'être précipité, en chlorure d'argent complètement insoluble, par une dissolution de sel marin ou d'acide hydrochlorique ; mais au lieu de déterminer le poids du chlorure d'argent (ce qui serait peu sûr à cause de la difficulté de le dessécher exactement, et surtout beaucoup trop long) on prend le poids de la dissolution de sel marin qui a été nécessaire pour la précipitation de l'agent. Pour mettre le procédé à exécution, on prépare une liqueur composée d'eau et de sel marin (ou d'eau et d'acide hydrochlorique) dans de telles proportions que 100 grammes de cette liqueur précipitent entièrement 2 grammes d'argent, pur ou au titre de 1000 millièmes, préalablement dissous dans l'acide nitrique ; la liqueur ainsi préparée donne immédiatement le véritable titre d'un alliage quelconque d'argent et de cuivre, par le poids qu'il en faut pour précipiter 2 grammes de cet alliage ; si, par exemple, il a fallu 90 grammes 5, de liqueur pour précipiter les deux grammes d'alliage, le titre de ce dernier sera de 905 millièmes.*

Le procédé par la voie humide est pour ainsi dire indépendant de l'opérateur. Les manipulations en sont faciles, et ne consistent qu'en pesées ou en mesures faciles à prendre ; le terme de l'opération est très distinctement annoncé par l'absence de nébulosités très sensibles par l'affusion du sel marin dans la dissolution

(10)
TABLEAU G.
ESSAIS D'ARGENT par la voie sèche et par la voie humide. M. CHAUDET.

DATES DE L'ESSAI	NUMÉROS DES PIÈCES	TITRES par la voie sèche	TITRES par la voie humide	DIFFÉRENCES
2 Janvier 1830	1	897. 00	902. 10	5. 10
3 " "	2	898. 75	905. 00	6. 25
14 " "	3	899. 50	905. 50	6. 00
15 " "	4	898. 75	902. 00	3. 25
16 " "	5	898. 00	902. 50	4. 50
17 " "	6	897. 50	902. 50	5. 00
18 " "	7	897. 00	901. 00	4. 00
19 " "	8	897. 00	901. 00	4. 00
20 " "	9	897. 00	901. 00	4. 00
21 " "	10	897. 00	901. 00	4. 00
22 " "	11	897. 00	901. 00	4. 00
23 " "	12	897. 00	901. 00	4. 00
24 " "	13	897. 00	901. 00	4. 00
25 " "	14	897. 00	901. 00	4. 00
26 " "	15	897. 00	901. 00	4. 00
27 " "	16	897. 00	901. 00	4. 00
28 " "	17	897. 00	901. 00	4. 00
29 " "	18	897. 00	901. 00	4. 00
30 " "	19	897. 00	901. 00	4. 00
31 " "	20	897. 00	901. 00	4. 00
1 ^{er} Février 1830	1	897. 00	901. 00	4. 00
Moyenne		897. 00	901. 00	4. 00

TABLEAU H.
ESSAIS D'ARGENT par la voie sèche et par la voie humide. M. CHEVILLON.

DATES DE L'ESSAI	NUMÉROS DES PIÈCES	TITRES par la voie sèche	TITRES par la voie humide	DIFFÉRENCES
6 Janvier 1830	1	897. 00	902. 10	5. 10
7 " "	2	898. 75	905. 00	6. 25
14 " "	3	899. 50	905. 50	6. 00
15 " "	4	898. 75	902. 00	3. 25
16 " "	5	898. 00	902. 50	4. 50
17 " "	6	897. 50	902. 50	5. 00
18 " "	7	897. 00	901. 00	4. 00
19 " "	8	897. 00	901. 00	4. 00
20 " "	9	897. 00	901. 00	4. 00
21 " "	10	897. 00	901. 00	4. 00
22 " "	11	897. 00	901. 00	4. 00
23 " "	12	897. 00	901. 00	4. 00
24 " "	13	897. 00	901. 00	4. 00
25 " "	14	897. 00	901. 00	4. 00
26 " "	15	897. 00	901. 00	4. 00
27 " "	16	897. 00	901. 00	4. 00
28 " "	17	897. 00	901. 00	4. 00
29 " "	18	897. 00	901. 00	4. 00
30 " "	19	897. 00	901. 00	4. 00
31 " "	20	897. 00	901. 00	4. 00
1 ^{er} Février 1830	1	897. 00	901. 00	4. 00
Moyenne		897. 00	901. 00	4. 00

d'argent, tant qu'il reste dans cette dernière 1/2 millième de métal. Le procédé n'est pas non plus d'une longue exécution, et dans les mains exercées il pourra rivaliser, sous ce rapport, avec le procédé de la coupellation ; il aura même, sur ce dernier, l'avantage d'être beaucoup plus à la portée de tout le monde, et de ne pas exiger un aussi long apprentissage. Il sera surtout utile aux essayeurs qui n'ont journellement qu'un petit nombre d'essais à faire, en ce qu'il leur demandera moins de temps et de dépense. Enfin, ses indications sont très sûres et l'on peut prétendre, en l'employant, à déterminer, à 1/2 millième près, le titre d'un alliage.

M. D'Arcet a fait essayer comparativement, par l'ancien procédé et le nouveau, 40 pièces de 5 francs nouvellement fabriquées et adressées à la Commission des Monnaies, pour que le titre en fût constaté avant leur délivrance. Chaque essai a été fait en double ; les pièces ont été partagées entre MM Chaudet et Chevillot, essayeurs des Monnaies ; les titres obtenus sont l'objet des deux tableaux ci-contre.

Les deux essayeurs arrivent à une différence d'environ 4 millièmes entre les deux procédés.

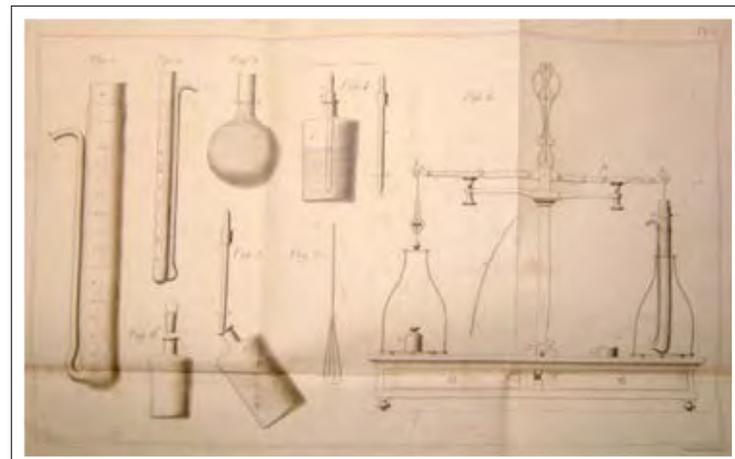
Pour conclure, il convient de signaler que cette sous-estimation de 4 millièmes sur le titre d'argent de nos écus émis avant 1830, du fait de l'emploi de la méthode de coupellation, a amplifié le phénomène de refonte spéculative qui était déjà alimentée par les deux causes suivantes :

- La présence potentielle d'or dans les écus d'argent (et la présence d'argent dans les monnaies d'or) due au fait que les techniques d'affinage avant 1825 ne permettaient pas de séparer correctement l'or et l'argent. Il a été estimé que ces écus pouvaient posséder 1 millième d'or.
- Les laminoirs des ateliers monétaires étaient imparfaits. Les lames qui en sortaient n'avaient pas des faces rigoureusement parallèles ; en conséquence les flans n'étaient pas tous de même épaisseur ni de même poids. Les pièces de surpoids ont ainsi été recherchées.

Pour ces trois raisons, si vous possédez dans votre collection une belle UF de plus de bon poids c'est un exploit !

Source bibliographique : S.17-1, 3 / Rapport Darcet-Gay-Lussac sur la « voie humide » [imprimé, 1830]. Document détenu à Savigny-le-Temple.

Philippe THERET
membre de l'Association des Amis du Franc
contact : unionetforce@free.fr



NOUVEAU !



**OFFREZ
OU
FAITES-VOUS
OFFRIR
DES BONS
D'ACHATS
SUR**

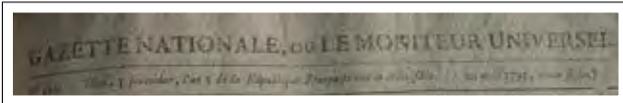


Disponibles en ligne sur www.cgb.fr

LES UNION ET FORCE À BORDEAUX ET BAYONNE OU DEUX MANIÈRES DE COMPRENDRE LE TITRE DE FIN DES MONNAIES D'ARGENT

INTRODUCTION

L'introduction du FRANC, monnaie sur une base décimale, a été définie dans le décret du 28 thermidor An 3 (15 août 1795), paru dans le *Moniteur Universel* cinq jours plus tard. Le titre II de ce décret définit « *la monnaie d'argent* ». Cette monnaie d'argent était destinée à remplacer les pièces de 15 et 30 sols, 3 et 6 livres qui ont eu cours à partir de 1791. Cette monnaie d'argent est complétée par une « *petite monnaie* », définie au titre III de ce même décret, monnaie en cuivre correspondant aux pièces divisionnaires du franc.



Décret du 28 thermidor An 3 publié dans le *Moniteur universel* N°333 du 3 fructidor An 3

La pièce de 1 franc d'une masse de cinq grammes représente alors la somme de 20 sols 3 deniers. Si les pièces de 1 et 2 francs n'ont été frappées qu'à partir de l'an XI pour la 1 franc et l'an 12 pour la 2 francs (toutes deux à l'effigie de Napoléon et non à l'Hercule), la pièce de 5 francs est monnayée dès l'an 4 avec les caractéristiques décrites dans le décret du 28 thermidor An 3. Cette frappe sera poursuivie entre l'An 4 et l'An XI, jusqu'à ce que Napoléon décide de mettre son profil sur ces monnaies d'argent à partir de l'An 12.

La pièce de 5 Francs est à la taille de 25 g avec un titre de fin de 900 ‰ : c'est la théorie, c'est ce qu'impose la loi. La « *tolérance de poids* » est de ± 2 ‰ de la masse de chaque pièce (« *deux centièmes en dedans et en dehors* »), soit pour celle de 5 francs, des écarts acceptés de $\pm 0,5$ g. Le titre de fin est donné à 900 ‰ sans que les 100 ‰ restant ne soient définis.

Il s'agit « *d'une partie d'alliage* », sans qu'il soit précisé de quoi il peut s'agir. Le titre de fin est donné à ± 7 ‰.



5 FRANCS
« UNION ET FORCE »
Collection Ph. Thérêt

On comprend qu'avec ces tolérances, des gains substantiels pouvaient apparaître. Les 25 grammes de la pièce de 5 francs, avec le titre de 900 ‰ représentent 22,5 g d'argent pur. Sur la base des tolérances, prenons la pièce la plus légère avec le titre le plus bas toléré : 24,5 g avec un titre de 893 ‰ et opposons lui la plus « haute » avec 25,5 g et un titre de 907 ‰. La première représente 21,88 g d'argent alors que la seconde 23,13 g, soit une différence de 1,25 g d'argent pur. Cette masse est à multiplier par les milliers de monnaies frappées, les grammes deviennent alors des kilos et on comprend le gain qui pouvait aiguïser les appétits de certains.

De plus, les 100 ‰ d'alliage ne sont pas définis. En orfèvrerie, cette part d'alliage est constituée le plus souvent de cuivre. Mais nulle mention de ce métal dans le présent décret et, à la même époque, le cuivre va être largement monnayé pour « *la petite monnaie* » (« *petite monnaie* » définie dans le Titre III du décret du 28 thermidor An 3 qui stipule que des pièces de un, deux et cinq centimes, ainsi que des pièces de un et deux décimes seront frappées, avec une masse variant de un à vingt grammes de cuivre). Quel intérêt y aurait-il alors à « laisser » le cuivre en alliage alors qu'il peut être monnayé pour sa propre valeur ? Qui plus est, il faut alors l'extraire du bronze provenant pour l'essentiel des cloches descendues des clochers de France et de Navarre, représentant un coût supplémentaire pour sa purification. Alors de là ensuite à l'ajouter volontairement à l'argent plutôt qu'à l'employer pour sa propre valeur...

Pas question non plus de laisser dans cette partie d'alliage, de l'or qui pourrait s'y trouver. Il faut garder en tête qu'une part significative de l'argent monnayé dans le quart sud ouest de la France provenait d'Espagne, pays où l'argent était allié à l'or et pas forcément purifié. Des quantités importantes des monnaies produites dans le premier quart du XIX^e siècle ont ainsi été refondues pour en extraire la partie d'or qui pouvait se trouver dans ces pièces (*Petit, 1970*).

C'est avec ces différentes questions en tête, titre de fin, nature de ce qui se trouve en alliage avec l'argent, présence d'or ?, que l'analyse chimique de deux pièces de 5 Francs provenant de Bordeaux et de Bayonne a été réalisée.

PRODUCTIONS BAYONNAISE ET BORDELAISE

La production totale des « Union et Force » frappées entre l'an 4 et l'an XI peut, du point de vue du métal utilisé, être résumée de la manière suivante (Ms79) :

LES UNION ET FORCE À BORDEAUX ET BAYONNE OU DEUX MANIÈRES DE COMPRENDRE LE TITRE DE FIN DES MONNAIES D'ARGENT

	monnaie totale frappée (kg)	poils de fin (kg)	monnaie frappée (Fr)	Ag poils au kg	coût initial (Fr)	déclaration net (Fr) - au kg initial	%	monnaie (kg)	poils moyen (g)	monnaie (Fr)	monnaie (kg)	Monnaie (kg)	% en monnaie totale
Paris	274 062,500	236 824,885	74 061 045,00	218,59	73 628 553,70	1 234 403,30	1,649%	899,450	25,0804	36 200,00	3 240	83,00	0,022%
Bordeaux	14 252,000	12 620,400	2 850 250,00	218,59	2 852 413,96	55 063,96	1,555%	899,298	24,5880	4 200,00	642	36,00	0,112%
Bayonne	40 938,775	36 770,863	8 951 479,00	218,59	8 939 499,77	25 479,27	1,827%	899,043	24,5671	9 500,00	1 066	92,50	0,121%
Perpignan	86 802,410	77 518,546	17 289 509,00	218,59	16 981 489,82	306 019,18	1,299%	898,138	24,5289	6 600,00	1 052	42,23	0,049%
Montpellier	4 612,334	4 154,701	923 140,00	218,59	923 530,12	389,12	1,668%	899,299	25,0386	2 270,00	444	11,30	0,246%
Strasbourg	2 256,775	2 236,596	511 340,00	218,59	512 462,94	1 122,94	1,228%	899,022	24,9857	980,00	388	4,50	0,176%
Nantes	5 014,567	4 526,499	1 029 275,00	218,59	1 029 548,90	273,90	1,574%	899,364	24,9476	3 320,00	264	6,36	0,118%
Lille	1 586,800	1 574,786	351 480,00	218,59	352 086,40	606,40	1,259%	901,001	25,0380	2 210,00	65	1,25	0,053%
Lyon	680,792	644,918	136 080,00	218,59	133 962,50	2 117,50	1,492%	899,615	24,9999	680,00	60	1,50	0,220%
Genève	285,427	256,556	57 880,00	218,59	58 080,77	200,77	1,002%	898,820	24,9840	1 280,00	26	0,80	0,230%
Total	541 070,499	487 577,701	106 212 250,00	218,59	104 901 229,91	1 810 020,09	1,362%	899,367	24,979	60 000,00	8 540	214,75	0,133%

Le prix du kg d'argent affiché à 218,59 Frs est celui basé sur la livre et daté du 26 pluviôse an 2. Une livre vaut alors 0,9877 Fr. La définition du franc date de l'an 3 avec 4,5 g d'argent pur, soit un rapport avec la livre de 1,012 (ce qui met le kg d'argent pur à 222,22 Frs). Le « *bénéfice net* » est à relativiser, il ne concerne que le métal seul. Il faudra ajouter aux coûts du métal, ceux de la production et de la fourniture des outils pour monnayer ces tonnes d'argent.

À cette échelle macroscopique de toute la production, les ateliers de Bordeaux et de Bayonne ne sont pas les plus productifs, loin derrière Paris et Perpignan. Du point de vue du métal monnayé, ils se trouvent dans la moyenne de ce qui a été analysé au laboratoire d'essai à Paris. Rien qui ne fasse remarquer ces ateliers parmi les autres. En effet, sur toute la production, la moyenne des pièces analysées en provenance de Bordeaux affichent 24,936 g pour un titre de 899,358 ‰ et celles de Bayonne 24,9635 g pour un titre de 899,0471 ‰. Ces valeurs se trouvent très proches des valeurs nominales théoriques donc tout à fait dans les tolérances.

Afin d'éviter les « soucis », les acteurs -tout particulièrement les directeurs d'ateliers- se devaient d'être scrupuleux sur le respect de ces valeurs théoriques. On trouve différents exemples, dans les échanges entre les ateliers et l'administration, sur des rappels à l'ordre, sur des refontes aux frais du directeur d'un atelier pour non-respect des tolérances (en masse et en titre – *Bourbon, 2014*). Dans le meilleur des cas, c'était une perte pour le directeur d'atelier qui devait à ses frais, procéder à la refonte et à la purification du métal d'une production testée hors des tolérances, puis refaire la frappe exigée par l'administration. Plus grave pouvait être la mise en cause du directeur, au-delà d'un « simple » rappel à l'ordre.

Synthèse des productions d'argent entre l'an 5 et l'an 11 à Bordeaux et Bayonne (Ms 79).

DES UF

COMME VOUS NE LES AVEZ JAMAIS VUES...

Deux monnaies provenant de la collection Ph. Théret ont été analysées : une UF frappée à Bordeaux et l'autre provenant de l'atelier de Bayonne. Afin de procéder à une analyse dans tout le volume et non surfacique, les pièces ont été découpées, laissant apparaître le métal dans toute son épaisseur.

Les pièces ont ensuite été analysées en microscopie électronique à balayage (MEB) au laboratoire de Mécanique de Lille (LML-UMR 8107) afin d'en avoir une image la plus précise possible (et de mettre en avant des hétérogénéités et la structure même du métal) et d'en extraire les compositions élémentaires.

... UNE BORDELAISE...

La pièce qui a été analysée présente une patine sombre, une usure régulière importante sur les deux faces. Cette monnaie a manifestement circulé longtemps avant de nous parvenir. Comme beaucoup d'UF, elle n'est pas parfaitement ronde, du fait de l'absence de virole au moment de la frappe. La tranche est marquée correctement. Le millésime n'est pas lisible. On restera sur une UF *An x K*.



Masse : 24,47 g ; Module horizontal : 37,90mm ; Module vertical : 38,25 mm

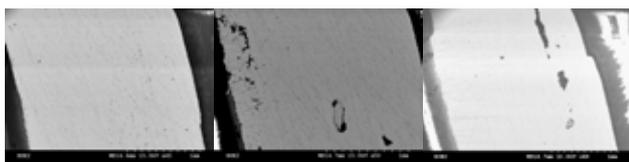


La découpe a été réalisée selon un diamètre après inclusion de la pièce dans une résine.

LES UNION ET FORCE À BORDEAUX ET BAYONNE OU DEUX MANIÈRES DE COMPRENDRE LE TITRE DE FIN DES MONNAIES D'ARGENT



Observé dans toute l'épaisseur de la pièce, selon le profil de découpe, le métal présente un aspect microporeux et assez hétérogène, avec localement des défauts importants, dont la dimension est de l'ordre de plusieurs dixièmes de millimètres. Les plus gros défauts, visibles à l'œil nu, sont orientés selon le plan de laminage, perpendiculaire à l'axe de frappe.

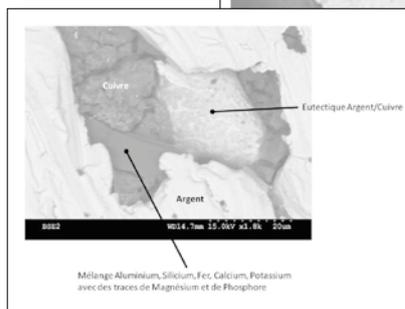
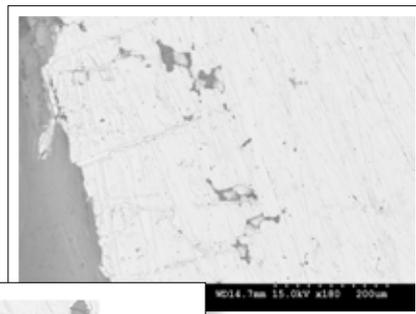


Profil de l'UF An x K dans toute son épaisseur

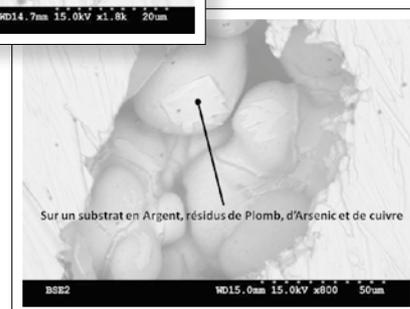
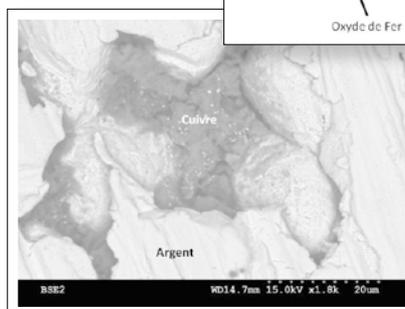
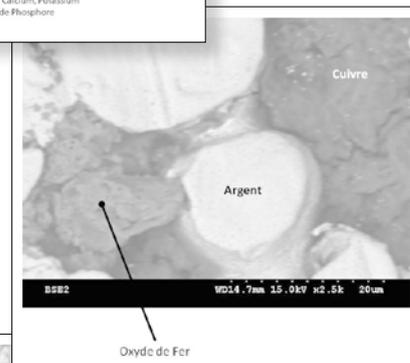
Les analyses chimiques ont été réalisées dans les parties les plus homogènes autant que dans les zones hétérogènes afin d'analyser spécifiquement les défauts observés. L'analyse au MEB permet une analyse (qualitative et quantitative) de zones dont la taille est significativement inférieure à celle des hétérogénéités observées. Il est ainsi possible d'en fournir une composition détaillée.

Des pointages effectués dans des zones exemptes de défauts, les zones les plus homogènes à cœur de la monnaie, conduisent à des compositions en argent variant entre 920 et 1 000 ‰. Les 80 ‰ restants étant composés de cuivre. On est en présence d'argent purifié, et/ou issu de pièces d'orfèvrerie ou de vaisselle.

Penchons-nous maintenant sur les défauts qui se trouvent dans un plan situé entre 0,2 et 0,4 mm sous la surface de chacune des faces. Toutes ces zones ont des compositions chimiques très complexes et très variées.



Mélange Aluminium, Silicium, Fer, Calcium, Potassium avec des traces de Magnésium et de Phosphore



Ces hétérogénéités sont issues du mélange réalisé lors de la fonte et du laminage des lames d'argent : la position de ces hétérogénéités dans le métal provient de la fonte et leur orientation du laminage. Elles révèlent la présence d'importants résidus provenant d'un bronze de qualité moyenne et de résidus de fonderie, de scories.

On trouve ainsi dans la masse, et réparties de manière assez homogène, des quantités non négligeables de cuivre. Il ne

LES UNION ET FORCE À BORDEAUX ET BAYONNE OU DEUX MANIÈRES DE COMPRENDRE LE TITRE DE FIN DES MONNAIES D'ARGENT

s'agit toutefois pas d'un cuivre purifié, mais d'un bronze dont on trouve trace au travers de la présence d'autres éléments comme le magnésium, l'aluminium, le silicium, le plomb en association avec de l'arsenic. On trouve même un copeau de rouille : une plaquette d'oxyde de fer sur laquelle se trouvent des traces de cuivre, d'argent et de silicium.

Dans les zones présentant de très fortes hétérogénéités, telles qu'illustrées ci-dessus, on trouve par exemple -400 ‰ de cuivre et moins de 70 ‰ d'argent... Le reste est constitué de magnésium (-9 ‰), d'aluminium (-105 ‰), de fer (-56 ‰), de calcium (-115 ‰), de potassium (-70 ‰), de silicium (-228 ‰) et de phosphore (-12 ‰). Cette liste est très similaire à celle que l'on trouve dans les laitiers provenant de la production d'aciers. Ce sont ainsi autant d'éléments que l'on peut trouver soit en sidérurgie, soit de manière très classique dans les bronzes. Dans les bronzes pour les cloches, on limite les ajouts, et les compositions ne s'écartent jamais d'un optimum permettant d'obtenir un alliage qui sonne clair (78 % de cuivre pour 22 % d'étain). Dans le cas présent, on est plutôt sur des bronzes provenant d'objets tels que des grilles de jardin, statues, poignées avec des résidus alcalins. Ce n'est pas du tout de la qualité « cloche », mais plutôt des scories sans trace d'étain.

De plus, la présence de résidus alcalins (potassium) et la présence de magnésium, d'aluminium et de silicium, que l'on trouve de manière très nette dans plusieurs zones, tend à prouver que la fonderie ne travaillait pas que l'argent. Ce sont des éléments utilisés comme fondants en sidérurgie. Soit la fonderie devait aussi produire des aciers, soit les scories issues d'une aciérie étaient employées en « complément ». Pour preuve, ces zones où les analyses chimiques indiquent même la présence de manganèse et de fer (on trouve même une écaille d'oxyde de fer).

Le fait de trouver distinctement de l'argent au bon titre et des résidus d'une provenance toute autre, tend à prouver, au moins sur cet exemple, la volonté de rester sur 900 ‰ d'argent, en ne mettant dans le complément aucun métal noble qui représenterait une dépense supplémentaire. Le fait de trouver des scories issues d'aciérie montre bien à quel point l'utilisation de sous-produits pouvait être utile dans ce contexte.

Par ailleurs, la silice ou des sels alcalins peuvent être employés en petites quantités comme « fondants » pour abaisser le point de fusion et donc permettre de moins chauffer que si le métal était pur. Le fait d'en trouver confirme la volonté de chauffer le moins possible avant d'arriver à couler le métal, en restant dans les limites du titre de fin tolérées par la loi.

Concernant la présence de cuivre dans l'argent, il faut garder à l'esprit qu'à cette même période, l'atelier de Bordeaux frappait aussi de la petite monnaie en cuivre (CINQ CENTIMES et UN DECIME entre l'an 5 et l'an 8). Le besoin en cuivre était donc tout aussi important. Il convenait de ne pas le gaspiller en le perdant dans les monnaies d'argent alors qu'il pouvait être monnayé et donc rapporter plus que s'il était laissé en alliage dans les pièces d'argent.

Toutefois, les métaux n'étaient pas préparés et purifiés à l'atelier monétaire, mais chez un ou des fondeurs. Les directeurs d'ateliers donnaient les directives pour la préparation des flans qui leur étaient destinés (métal, titre, dimensions). Les fondeurs devaient ensuite se débrouiller pour fournir les flans tels que désirés. Ce sont des directives issues du directeur d'atelier - qui est responsable de l'achat et du paiement des matières premières - qui déterminent ce que sont les flans qui lui sont livrés pour le monnayage. Ce n'est donc pas le(s) fournisseur(s) de flans pour l'atelier de Bordeaux qui est à l'origine de ces caractéristiques, mais bien le directeur de l'atelier.

... UNE BAYONNAISE

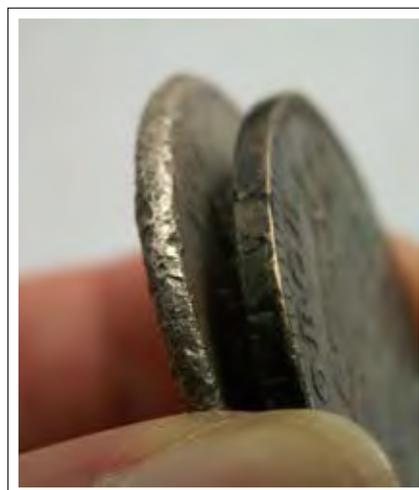
La pièce frappée à Bayonne qui a été analysée présente une patine claire, révélatrice de l'argent. La monnaie a été nettoyée et son usure témoigne de longues années de circulation. La tranche est arrondie, elle a manifestement pris des coups de lime pour récupérer un peu de métal. La masse de la pièce et ses dimensions confirment ce rognage. Le millésime n'est pas lisible. C'est une UF An y L.



Masse : 23,29 g – Module horizontal : 36,40 mm – Module vertical : 37,15 mm



Tranche de l'UF An y L



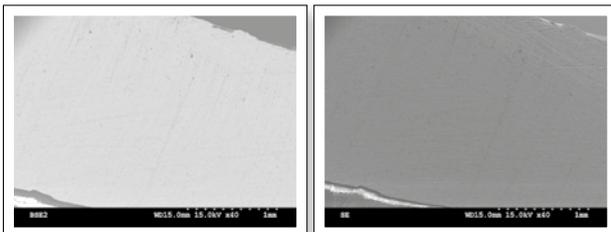
Comparaison des tranches de l'UF An x K et An y L

LES UNION ET FORCE À BORDEAUX ET BAYONNE OU DEUX MANIÈRES DE COMPRENDRE LE TITRE DE FIN DES MONNAIES D'ARGENT

La découpe a été réalisée selon le diamètre vertical après inclusion dans une résine.



Dans toute son épaisseur, le métal est homogène et ne présente que très peu de défauts visibles à l'œil ou à la loupe. Les analyses sur différentes zones, de tailles plus ou moins importantes, donnent un titre en argent très homogène dans toute la pièce, de 915 à 925 ‰. Le complément est pratiquement exclusivement constitué de cuivre (entre 75 et 85 ‰), avec des traces d'aluminium. Il s'agit d'une composition que l'on retrouve par exemple pour l'argent d'orfèvrerie. Le cuivre est dans ce cas le seul métal en alliage avec l'argent. L'argent a ainsi pu provenir de monnaies, de bijoux, de couverts, de vaisselle, de chandeliers ou autre pièces de décoration. Le métal est alors directement fondu et laminé. Nombre de familles ont, à cette période, été dépossédées de l'argent -métal- qu'elles avaient ou alors apportaient d'elles-mêmes le métal à l'atelier, quelle que soit la forme sous laquelle se présentait l'argent, et repartaient avec leur équivalent (en masse) en monnaie frappée. Une part très importante des pièces d'orfèvrerie a ainsi subi le même sort que beaucoup de cloches françaises : le creuset.



Profil de l'UF An y L dans toute son épaisseur

Une partie de l'argent fondu et monnayé à Bayonne provenait d'Espagne, où l'argent était allié non pas au cuivre mais à l'or. Les pièces frappées avant 1825 ont été refondues massivement au XIX^e siècle pour en séparer la fraction d'or. Nulle

trace d'or dans cette pièce, mais bien du cuivre. On a un alliage, à quelques nuances près, d'argent et de cuivre dans un rapport 900 ‰ pour 100 ‰, parfaitement dans ce qui est prescrit par la loi. Le mélange a manifestement été réalisé à dessein à partir d'argent d'orfèvrerie. Pour mémoire, il ne faut pas oublier que l'atelier de Bayonne n'a pas frappé de monnaie de cuivre. Ce dernier ne leur était donc d'aucune utilité particulière pour la frappe.

Le titre mesuré au laboratoire d'essai était de 899,0471 ‰ sur toute la production bayonnaise au cours des six années de production (titre compris entre 898,512 et 899,796 ‰). Le fait de trouver le titre de fin meilleur aujourd'hui, que lors de son test tient au mode d'analyse. Les essais pratiqués il y a plus de deux cents ans pour évaluer le titre en argent, par voie sèche ou par voie humide avaient pour objectif d'éliminer tout ce qui n'était pas du métal « fin ». On éliminait par fusions successives ou par dissolutions/précipitations, les impuretés contenues dans le métal (*Chaudet, 1835*). La pesée du métal purifié à la fin donnait le titre. Chacune des étapes éliminait aussi une toute petite fraction de métal noble. Au final, le titre de fin était donc légèrement inférieur à celui qu'il était effectivement (*Manuel de l'essayeur, 1836*). Les essais réalisés sur des étalons d'argent montrent qu'à la coupellation, un argent à 900 ‰ n'est mesuré qu'à 895/896 ‰, sans compter la précision même des essais qui se trouve du même ordre de grandeur (*Théret, 2015*). Cette précision de mesure aura par ailleurs été un souci croissant et l'objet de différents travaux à cette période (*Bret, 2000 ; Calmels, 2002*).

CONCLUSION

À l'échelle de toutes leurs productions, les titres en argent qui sont mesurés sur les tests réalisés à Paris pour ces deux ateliers sont très proches. On a 899,358 et 899,047 ‰ en argent, soit des taux très proches de ceux prescrits par la loi et qui s'inscrivent parfaitement dans les tolérances. Mais - parce qu'il y a un mais - les 100 ‰ qui ne sont pas de l'argent présentent sur nos deux monnaies, des caractéristiques bien différentes :

- à Bordeaux, ils sont constitués de scories, de résidus provenant d'opérations de sidérurgie ;
- à Bayonne, ils sont constitués de cuivre.

La différence en termes de poids représente 4 129,859 kg à Bayonne, constitués de cuivre... autant de cuivre qui n'a pas été monnayé, mais bien payé, alors qu'à Bordeaux ce sont 1 434,657 kg... de cendres, scories et résidus de fonderie... que le directeur n'a probablement pas payés mais dont une fonderie s'est débarrassé.

En monnayant les 4 129,859 kg de cuivre, il y aurait eu de quoi faire 20 650 francs en monnaies de cuivre... et à Bordeaux (sur la base du même calcul) ce sont 7 175 francs que le directeur n'a pas eus à déboursier !

Certes, une monnaie ne fait pas une production et tirer des conclusions sur toutes les productions de Bayonne et de Bordeaux serait pour le moins hâtif. Mais il ne faut surtout pas oublier qu'à Bayonne, seul de l'argent a été monnayé alors

LES UNION ET FORCE À BORDEAUX ET BAYONNE OU DEUX MANIÈRES DE COMPRENDRE LE TITRE DE FIN DES MONNAIES D'ARGENT

qu'à Bordeaux ce sont en parallèle, de l'argent et du cuivre qui ont été monnayés. On comprend l'intérêt du directeur de cet atelier à ne pas « perdre » du cuivre dans l'argent, quand il pouvait être utilisé ailleurs.

Ces analyses illustrent les procédés qui pouvaient être employés par les directeurs d'atelier pour valoriser au mieux une quantité fixe de métal acheté, tirer le meilleur bénéfice possible des productions qui leur étaient confiées et exploiter au mieux les tolérances prescrites sur le titre de fin et sur les masses. Ces tolérances assez larges sur le titre de fin, seront supprimées en l'an XI.

Xavier BOURBON
Philippe THÉRET
Catherine DAVY

Bibliographie :

- Bourbon X. (2015) Métal de cloches. *Bulletin Numismatique*, 141, 16-19.
- Bret P. (2000) Des essais de la monnaie à la recherche et la certification des métaux : un laboratoire modèle au service de

la guerre et de l'industrie (1775-1830). *Annales historiques de la révolution française*, 320, 137-148.

- Calmels L. (2002) La précision des essais d'argent remise en question. Les papiers d'Arcet à la monnaie de Paris. *Revue Numismatique*, 6^e série, 158, 5-14.
- Chaudet M. (1835) *L'art de l'essayeur*. Desmarais, Paris.
- Manuel de l'essayeur (1836) *Manuel complet de l'essayeur* (Vauquelin), suivi de l'instruction sur l'essai des matières d'argent par voie humide (*Gay-Lussac*) et des dispositions du laboratoire de la monnaie de Paris (*D'arcet*). Paris, Librairie encyclopédique de Roret
- *Moniteur Universel* (1795) N°333 du 3 fructidor An 3 (20 août 1795)
- Ms 79 – Relevés généraux des fabrications d'or, d'argent et de cuivre depuis 1726 jusqu'à 1794 puis de l'An 4 jusqu'à compris les 3 mois et dix jours de l'An 14.
- Petit H. (2002) Les refontes spéculatives de monnaies au XIX^e siècle. *Revue Numismatique*, 6^e série, 12, 83-101.
- Théret Ph. (2015) *Gay-Lussac et le titre de nos monnaies d'argent*. *Bulletin Numismatique* N°148, pp. 22-24.

SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK



Collectors everywhere agree,
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.
Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.
More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com



La plus grande
Marketplace* pour Collectionneurs

Plus de
60 millions
de ventes en cours

* Active depuis 2000

Achetez & Vendez
vos Monnaies & Billets sur



delcampe.net[®]

Stack's Bowers Galleries et Ponterio vous invite à faire les dépôts pour sa prochaine vente aux enchères

Avril 2016 Hong Kong

Du 4 au 6 Avril 2016 | Hotel Mira | Kowloon Hong Kong

Nous acceptons des pièces de monnaies et billets asiatiques jusqu'au 5 Février 2016

voici nos résultats spectaculaires, réalisés récemment...



CHINA. Pattern Dollar, Year 17 (1928). Tientsin Mint. PCGS SP-62 Secure Holder. Price Realized: USD \$179,250



CHINA. Pattern Dollar, Year 3 (1914). Tientsin Mint. NGC MS-64. Price Realized: USD \$83,650



CHINA. Pattern Dollar, Year 18 (1929). NGC MS-65. Price Realized: USD \$44,812.50



CHINA. Kiangnan. Trial 10 Cash, ND (ca. 1897). PCGS AU-55. Price Realized: USD \$50,787.50



CHINA. Chihli (Pei Yang Arsenal). 10 Cents, Year 22 (1896). PCGS MS-64 Secure Holder. Price Realized: USD \$31,070



CHINA. Pattern 50 Cents (1/2 Dollar), Year 3 (1911). Tientsin Mint. PCGS SP-62 Secure Holder. Price Realized: USD \$89,625



CHINA. Tael Pattern, CD (1906). Tientsin Mint. PCGS SP-64 Secure Holder. Price Realized: USD \$83,650



CHINA. Kwangtung. 7 Mace 2 Candareens (Dollar), ND (1890-1908). PCGS MS-66 Secure Holder. Price Realized: USD \$71,700



CHINA. Tientsin Tutung Yamen Silver Medal, 1902. NGC MS-61. Price Realized: USD \$32,265



CHINA. Chihli. Tsao Kun Merit Medal Breast Star, ND (ca. 1920-24). Price Realized: USD \$8,365



CHINA-PROVINCIAL BANKS. Kiang-Nan Yu-Ning Government Bank. 1 Dollar, 1.7.1907. P-S1180b. PMG Choice Very Fine 35 Net. Price Realized: USD \$13,145



CHINA-PROVINCIAL BANKS. Provincial Bank of Honan. 5 Dollars, 15.7.1923. P-S1689e. Serial Number 1. PMG Choice Uncirculated 63. Price Realized: USD \$4,780

Nos experts sont à votre disposition, contactez les pour faire une estimation ou un dépôt: Pour contacter Ron Gillio vous pouvez appeler ou écrire à Maryna Synytsya, sa collaboratrice au + 33 6 14 32 31 77 ou par mail: msynytsya@stacksbowers.com

Unit 1603, 16/F, Miramar Tower, No. 132 Nathan Road
Tsim Sha Tsui, Kowloon, Hong Kong • 852.2117.1191 Hong Kong Office
800.458.4646 West Coast Office • 800.566.2580 East Coast Office
1231 East Dyer Road, Suite 100, Santa Ana, CA 92705 • 949.253.0916
Info@StacksBowers.com • StacksBowers.com
California • New York • New Hampshire • Hong Kong • Paris
SBP BN AprHK2016 151119

Stack's  Bowers
AND PONTERIO

MÉDAILLES ET JETONS

DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE TOULOUSE AU XIX^E SIÈCLE

ENTRE MODERNISATION ÉCONOMIQUE ET CONSERVATISME POLITIQUE

Les différentes frappes de médailles et jetons de la société d'agriculture de Toulouse au cours du XIX^e siècle témoignent, de manière intéressante, du rôle moteur de certains notables méridionaux dans la modernisation économique de la France rurale, mais aussi d'un conservatisme politique subtilement évoqué par le biais de la frappe numismatique.

FONDATION DE LA SOCIÉTÉ ET PREMIÈRES MÉDAILLES

On trouve trace de l'existence de la « société d'agriculture de Toulouse » à partir du Consulat. Dès ses débuts, l'un des principaux objectifs de cette institution est la distribution de médailles dans le domaine agronomique, à l'image de cette annonce parue dans le *Magasin encyclopédique* de l'an VIII : « Une médaille d'or sera distribuée par la société d'agriculture de Toulouse, le 10 messidor an 9 [29 juin 1801], à l'auteur du meilleur mémoire, sur le sujet suivant : « Quelles sont les diverses qualités des terres du département de la Haute-Garonne ? [...] Quelle est la nature et le mode d'emploi des engrais et des labours qui conviennent à chacune ? [...] La société recevra les mémoires jusqu'au premier prairial prochain [21 mai 1801] ; ils lui seront adressés sous le couvert du préfet »¹.

Lors du retour des Bourbons et de la Restauration qui place Louis XVIII sur le trône, l'institution change de nom et devient la « société royale d'agriculture de Toulouse », dénomination qui figure ensuite sur ses frappes numismatiques jusqu'en 1880². Les concours les plus réputés qu'elle organise en les dotant de médailles visent désormais à récompenser et promouvoir les meilleurs « maître-valets », chefs d'équipe travaillant sur les grands domaines agricoles de la région. Le double objectif poursuivi est une gestion intelligente des ressources humaines et l'amélioration des rendements, dans

1 Cf. *Magasin encyclopédique, ou journal des sciences, des lettres et des arts*, 6^e année (1800-1801), tome 3, p. 536.

2 On trouve une première occurrence avec cette dénomination dès la première Restauration, dans la brochure intitulée *Éloge historique et funèbre de Louis XVI, roi de France, à l'approche du 21 janvier 1815*, par « Jean-Bruno Forest, ancien Militaire, Membre de l'Athénée de Paris, Archiviste de la Société royale d'Agriculture de Toulouse », Toulouse, Benichet cadet, [janvier] 1815, 24 p.



©numismatique-31-81.com



cette partie méridionale du pays où l'agriculture est moins mécanisée qu'au nord, avec un déficit de productivité à rattraper³.

Si l'horizon de cette diffusion par concours est logiquement celui du bassin toulousain et de la Haute-Garonne, la société vise aussi dorénavant à élargir ses ambitions à l'échelle régionale, en conférant aux préfets des départements voisins un rôle crucial dans le choix des heureux élus. C'est ainsi que dans son numéro du 7 février 1818, le *Journal politique et littéraire de Toulouse et de la Haute-Garonne* rend compte d'une réunion de la Société en ces termes :

« La société royale d'agriculture de Toulouse a délibéré dans sa séance du mardi 17 décembre 1817, qu'elle continuerait de distribuer l'an prochain les mêmes médailles d'encouragement qu'elle a décernées cette année aux cinq maître-valets des cinq départements limitrophes. [...] Les cinq départements limitrophes sont le Gers, le Tarn-et-Garonne, le Tarn, l'Aude et l'Ariège. Copie de cette délibération et du programme en question seront envoyées à MM. les Préfets de ces départements, avec invitation de les faire connaître à tous les maires de leurs communes respectives, afin qu'ils aient à se prononcer dans le temps, avec discernement et justice, sur la désignation du maître-valet de chaque département »⁴.

Deux ans et demi plus tard, un article paru dans les *Annales de la Société d'agriculture [...] de la Charente* indique, dans le compte rendu d'une séance du 9 août 1820 de cette société : « Monsieur le Président a proposé qu'à l'instar de la Société royale d'agriculture de Toulouse, qui décerne annuellement des Médailles d'encouragement aux maîtres-valets qui se sont le plus distingués, on délivrât aussi aux métayers qui auraient le mieux satisfaits aux conditions du concours »⁵.

Cette délibération charentaise montre que les initiatives de Toulouse étaient connues et saluées comme novatrices, et qu'elles ont fait l'objet des émules dans les régions voisines.

3 Sur ce contexte socio-économique, cf. Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1991, « France archaïque », p. 33 et « la fin de l'ancien régime agraire », p. 90 ; Francis Démier, *La France de la Restauration (1814-1830) : l'impossible retour du passé*, Paris, Gallimard, 2012, ch. 6, « la construction d'une économie-nation », pp. 377-379.

4 *Journal politique et littéraire de Toulouse et de la Haute-Garonne*, 7 février 1818, p. 3.

5 *Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente*, 2 vol. (1819-1820), Angoulême, impr. Broquisse, tome II, 1820, p. 273.

MÉDAILLES ET JETONS DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE TOULOUSE AU XIX^E SIÈCLE

À notre connaissance, et sauf erreur de notre part, aucune de ces médailles de la société toulousaine antérieures à 1820 ne sont parvenues jusqu'à nous.

LES DESSOUS POLITIQUES DE LA CRÉATION DE JETONS DE PRÉSENCE SOUS LA RESTAURATION

Les productions numismatiques de la société toulousaine qui circulent encore aujourd'hui sont identifiées par les numismates comme étant des jetons de présence. Sous ce vocable, un excellent site de numismatique locale, « numismatique-31-81.com » en présente, sur une page dédiée, un panel précis et exhaustif⁶.

En ce début de XIX^e siècle, le jeton de présence se populariser et fait florès ; on en trouve désormais aussi bien dans l'assurance ou le notariat que dans certains conseils d'administrations de société⁷. Il constitue un signe de reconnaissance pour une élite encore souvent aristocratique, heureuse de se retrouver dans des structures de sociabilité communes, et, en l'occurrence, fière d'incarner un idéal de *gentleman-farmer* à la française, qui marie la fidélité au terroir ancestral et l'adaptation intelligente à la modernité⁸.

Ces jetons de présence, frappés durant tout le siècle par la Monnaie de Paris, ont-ils été utilisés aussi pour servir de médailles des concours organisés par la société ? La diversité des métaux employés, cuivre, bronze et argent, tout au long du XIX^e siècle, pouvant convenir à des distributions de prix hiérarchisés, semble donner quelque crédit à une telle hypothèse. Nous n'avons aucun renseignement précis à cet égard, et il convient donc de rester très prudent.

Frappé en 1820, le premier jeton apparaît relativement sobre : l'avvers, dénué de tout portrait, indique en légende « Société royale d'agriculture de Toulouse » ; au revers, entre la devise « récompense du travail » et la date de conception en exergue, figure déjà, finement gravé, l'emblème de la société, une charrette remplie de meules de blé et tirée par deux bœufs.

Le concepteur de cette frappe a été le baron Jean-Pierre de Puymaurin, directeur de la Monnaie des médailles à Paris de 1816 à 1824. Celui-ci insiste pesamment sur son rôle dans le jeton même, inscrivant son nom, comme il est normal, sous la légende de l'avvers, mais ajoutant aussi, en caractères nettement plus gros, à l'exergue du revers : « De Puymaurin direxit ».

Il faut dire que son initiative n'est pas dénuée d'arrière-pensée politique : depuis sa création à l'époque de Bonaparte, la Société d'agriculture de Toulouse compte en effet parmi ses



membres les plus influents le père du comte Joseph de Villèle, chef de la droite royaliste à la Chambre des députés – et bientôt chef de gouvernement entre 1822 et 1828 : autrement dit le patron politique local et national de Puymaurin, député de la Haute-Garonne de 1805 à 1830 sans discontinuer, y compris durant les années où il dirige le service des Médailles à Paris⁹.

Villèle père (1756-1822) est un agronome toulousain réputé à l'échelle nationale qui, dès le règne de Louis XVI, a révolutionné l'exploitation de son domaine de Mourvilles (Haute-Garonne) en introduisant de nouveaux systèmes de rotation des cultures et en remplaçant les métayers souvent assez improductifs par des « maître-valets » responsabilisés et intéressés au rendement. C'est cette idée dynamisant l'organisation sociale des grands domaines que jusqu'à son décès en 1822, il s'attache à populariser au sein de la Société royale d'agriculture de Toulouse¹⁰.

Le jeton de présence de Puymaurin vient donner un éclat particulièrement remarquable à ses initiatives.

Cinq ans plus tard, en 1825, le jeton est recomposé avec une orientation politique encore plus nettement marquée, dans un contexte de tentative de sacralisation du nouveau souverain. L'avvers est désormais celui, générique, du portrait de Charles X, monté sur le trône en septembre 1824, et ayant choisi, contrairement à son frère, de se faire sacrer à Reims le 29 mai 1825 ; mention est faite du graveur (Dubois) et aussi d'Aimé de Puymaurin fils, qui succède à la fonction directrice des Médailles durant tout le règne de Charles X. Au re-

9 Cf. Olivier Tort, *L'impossible unité : la droite française sous la Restauration (1814-1830)*, thèse histoire Paris-IV, 2007, vol. 4, pp. 1773-1775, partiellement repris dans *La droite française. Aux origines de ses divisions (1814-1830)*, Paris, Cths, 2013, *passim*.

10 Cf. Georges Frêche, « La production agricole dans la région toulousaine au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, vol.1, n°1, 1973, pp. 23-55 et notamment p. 29. Cf. aussi un bref témoignage d'époque chez le Provençal J.-S. Lardier, *Lois fondamentales de la nature sur les semis et plantations [...]*, Marseille, A. Ricard, 1825, pp. 4-5.

6 http://www.numismatique-31-81.com/Toulouse/Metal/Jetons/Jetons_de_presence/Societe_Agriculture.php. On renvoie à ce site pour visualiser les jetons successifs, à la description desquels on procède.

7 Cf. l'article de synthèse de Michel Prieur, *Bulletin Numismatique* n°116, cgb.fr, pp. 22-34, et notamment p. 24.

8 Cf. sur ces thématiques Éric Mension-Rigau, *Le donjon et le clocher : nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Paris, Perrin, 2003, rééd. coll. « Tempus », 2012 ; et du même *Singulière noblesse : l'héritage nobiliaire dans la France contemporaine*, Paris, Fayard, 2015.



©numismatique-31-81.com

MÉDAILLES ET JETONS

DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE TOULOUSE AU XIX^E SIÈCLE



vers, la devise et la gravure restent rigoureusement identiques ; seul l'exergue a été modifié pour insérer, sous forme abrégée faute de place, « Société R[oya]le d'agricul[tu]re de Toulouse, 1825 », à la place de l'ancien texte à la gloire de Puymaurin.

DE 1830 À 1880 : L'ÉVOLUTION DU JETON, ENTRE SOUBRESAITS POLITIQUES ET RÉSISTANCES CONSERVATRICES

Lorsque survient la révolution de Juillet et la chute de Charles X à la suite des Trois glorieuses (27-29 juillet 1830), la société se dépêche de faire changer l'avvers du jeton et de remplacer le portrait désormais fort compromettant de Charles X par la figure plus consensuelle d'Olivier de Serres, initiateur de l'agronomie française au XVI^e siècle et — opportunisme subtil dans le contexte très anticlérical de 1830 —, protestant actif, ayant lutté les armes à la main contre les catholiques au moment des guerres de Religion.

Le revers du jeton est en revanche conservé tel quel, dans son intégralité, y compris avec la titulature « Société R[oya]le d'agricul[tu]re de Toulouse » et la date de gravure du coin de ce revers, 1825, année symbolique pour le légitimisme ; ceci, alors même que la société prend opportunément la dénomination plus neutre de « Société d'agriculture de la Haute-Garonne », au plus tard en 1831, et alors que continuent l'effervescence politique et les tentatives de complots républicains¹¹. On peut considérer que jusqu'en 1848, la stabilisation de la monarchie de Juillet, sous la houlette du roi des Français Louis-Philippe, rend assez peu choquant ce maintien de l'ancien intitulé de la société au revers du jeton, mention « royale » comprise.

En revanche, cette prorogation à l'identique du jeton de 1830 jusqu'en 1880, nonobstant la succession d'une multitude de régimes politiques, ne laisse pas de surprendre. Seuls les poinçons sur la tranche, qui font leur apparition en 1832, permettent désormais de dater approximativement la frappe de chaque jeton, à l'instar des autres productions de la Monnaie de Paris.

La question du coût financier est un élément à prendre en considération, les jetons, étant par principe, frappés en petit

nombre, ce qui rend problématique la rentabilisation des coins et pousse fréquemment au *statu quo*. Cet argument n'emporte toutefois pas pleinement la conviction : pourquoi, après trois versions successives en 1820, 1825 et 1830, n'aurait-on pas eu les ressources suffisantes pour en financer une seule autre en un demi-siècle ? D'autant que la société conserve ensuite jusqu'à la fin du siècle le nom très neutre adopté en 1831, ce qui aurait tôt fait de rentabiliser une nouvelle frappe.

La petite taille des caractères, l'abréviation utilisée « R^{le} » rendent certes plutôt discrète la prorogation de cette mention devenue tout à fait anachronique, et à certains moments, sans doute franchement intempestive.

En vérité, ce *statu quo* numismatique décidé par la société toulousaine peut être aussi, en partie, interprété comme un discret clin d'œil aux sympathies monarchistes de nombre de ses membres. Il est aussi rendu possible par la rapide évolution conservatrice des régimes ayant remplacé la monarchie de Juillet : la Deuxième république où s'installe à la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, élu dès décembre 1848 comme candidat du « parti de l'Ordre » ; le second Empire, attentif à ménager les notables monarchistes, pourvu qu'ils ne frondent pas trop ouvertement ; et même la Troisième république commençante, celle d'Adolphe Thiers, liquidateur de la Commune, puis *a fortiori*, celle de la « République des ducs » du maréchal de Mac-Mahon, d'Albert de Broglie et de ses amis, qui s'essayaient en vain à la restauration d'une monarchie constitutionnelle.

Il faut attendre la nette victoire des républicains emmenés par Léon Gambetta et Jules Ferry aux élections législatives consécutives à la crise du 16 mai 1877, le succès au Sénat deux ans plus tard et la démission de Mac-Mahon dans la foulée en janvier 1879, pour que la société toulousaine se résolve enfin à modifier son jeton en 1880. Gardant à l'avvers l'effigie d'Olivier de Serres, ainsi qu'au revers, sa devise « Récompense du travail », elle fait figurer à l'exergue l'intitulé politiquement neutre de « Société d'agriculture de la Haute-Garonne », qui était officiellement le sien depuis déjà plus de quarante ans.

Ainsi et pour conclure d'un mot, le jeton, qui a longtemps servi de butte-témoin au passé monarchiste de la société, se trouve à son tour républicanisé : ceci matérialise l'achèvement d'un cycle politique, tandis que les objectifs économiques et sociaux, quant à eux, demeurent et continuent à légitimer l'existence de la société agrarienne de Toulouse.

Olivier TORT



©numismatique-31-81.com

¹¹ Cf. la mention du nouveau nom dans le *Recueil agronomique (Montauban)*, publié par les soins de la Société des sciences, arts et belles-lettres du département de Tarn-et-Garonne, tome 12, 1831, p. 141. Le nouvel intitulé est confirmé ensuite par Henri Drieux et *alii*, *Recueil de médecine vétérinaire*, 12^e année, 1835, p. 222.

Historiquement, la frappe des souverains en or a longtemps été de la seule exclusivité de l'atelier de Londres, et ce de Georges III à Guillaume IV. Cependant, le développement de l'Empire Britannique et la découverte de gisements aurifères dans les nouvelles colonies ont abouti à la création sous le règne de la reine Victoria de nouveaux ateliers, branches de l'atelier principal de Londres. Les ateliers les plus connus sont sans doute ceux de Sydney (lettre « S ») ou de Melbourne (lettre « M ») ou encore de Perth (lettre « P »). En 1854, un atelier est ouvert à Sydney dans un ancien hôpital. En 1872, un autre atelier ouvre à Melbourne. Le troisième atelier australien ouvre à Perth en 1899. En Afrique du Sud, un établissement est créé à Pretoria (lettre « SA » pour South Africa) en 1902 mais ne frappera des souverains que sous le règne de Georges V, de 1923 à 1932. L'atelier d'Ottawa, ouvert en 1902, frappera des souverains de 1908 à 1916 sauf en 1912 et 1915 avec la lettre « C » pour Canada.



Les frappes en Inde sont moins connues pour les souverains pour la bonne et simple raison que cette frappe a été pour le moins éphémère, avec un seul millésime de frappe, 1918 pour seulement 1 295 000 souverains produits. Frappées à Bombay, ces monnaies sont reconnaissables grâce à la présence de la lettre « I » (India).

Et pourtant, les populations du sous-continent indien ont toujours été friandes de la fameuse monnaie en or d'environ huit grammes. Les monnaies en or jouent un rôle primordial dans les mariages ou les festivités tout au long de l'année, faisant de l'Inde le premier marché mondial pour les monnaies en or. Cependant, depuis 1918, les taxes douanières sur l'or au titre de 22 carats (917/1000) rendent non viable l'importation de souverains sur le plan économique. Aussi, la création d'un atelier de fabrication local était donc indispensable pour fournir le marché indien.

Depuis 2013, les souverains sont de nouveau frappés en Inde dans un atelier proche de Delhi. Les monnaies sont frappées à partir de coins du Royal Mint par MMTc-PAMP India, une co-entreprise détenue par PAMP SA, firme suisse spécialiste des métaux précieux, et par MMTc Ltd, société d'état spécialisée dans le commerce et le négoce de métaux précieux. Ces nouveaux souverains sont de nouveau reconnaissables par la présence de la fameuse lettre « I ».



La reine Élisabeth II n'en est pas pour autant devenue à titre numismatique Impératrice des Indes, comme en témoigne l'absence de la légende « Ind. Imp. ». D'ailleurs, elle ne porta jamais ce titre, contrairement à son père Georges VI. Et pour cause : le titre fut officiellement abandonné le 22 juin 1948 suite à l'indépendance de l'Inde le 15 août 1947.

Ces souverains « indiens » sont donc bien des monnaies strictement britanniques mais frappées en Inde.

Années de frappes des souverains et demi-souverains en or par ateliers :

- Atelier de Londres (atelier directeur sans lettre d'atelier) : de 1817 à 1917, 1925, de 1957 à 1975
- Atelier de Llantrisant au Pays-de-Galles (atelier directeur sans lettre d'atelier) : depuis 1976
- Atelier de Sydney (lettre « S ») : de 1855 à 1926
- Atelier de Melbourne (lettre « M ») : de 1872 à 1931
- Atelier de Perth (lettre « P ») : de 1899 à 1931
- Atelier de Bombay (lettre « I ») : seulement en 1918 sous le règne de Georges V
- Atelier d'Ottawa (lettre « C ») : de 1908 à 1919 sous le règne d'Édouard VII et de Georges V
- Atelier de Pretoria (lettre « SA ») : de 1923 à 1932
- Atelier de Delhi (lettre « I ») : depuis 2013

Sources Images : cgb.fr, MMTc PAMP.

Laurent COMPAROT



ROME : LES MONNAIES DES FONTAINES FINANCENT LA RESTAURATION DES MONUMENTS

ARome, la junta capitoline vient de décider, dans le cadre de la délibération du 21 octobre dernier, de consacrer les recettes engendrées par la collecte des monnaies dans les fontaines de la ville à la restauration de ses monuments. L'adjoite à la culture, Giovanna Marinelli, a expliqué que ces monnaies deviendront propriété du Capitole, siège de la mairie de Rome, et seront reversées à la « Soprintendenze », organisme public dépendant du ministère des Biens Publics et de l'Activité culturelle. Dans la ville éternelle, les touristes souvent étrangers ont pris l'habitude de formuler des vœux en jetant des monnaies dans les fontaines. Les fontaines concernées sont celles situées place d'Espagne, place Navona, place Barberini, place de la Rotonde, piazza del Popolo, place Colonna, place Santa Maria du Trastevere, place Mattei, ou encore place Esedra, la fontaine du Janicule sur la place de l'Acqua Paola, via del Babuino, place du Quirinale, place Santa Maria Maggiore et place Madonne des Monts.



Dans l'immédiat, la Fontaine de Trevi, la plus célèbre fontaine de la ville, immortalisée par le film *La dolce vita* de Federico Fellini, n'est pas concernée. Une convention a été déjà signée en faveur de l'œuvre Caritas de la capitale, et ce pour encore deux années. Le bain nocturne d'Anita Ekberg sous les yeux de Marcello Mastroianni a fait beaucoup pour la réputation mondiale de cette fontaine, qui se vérifie encore aujourd'hui. Chaque jour, des milliers d'euros sont récoltés par les fontainiers sous la bonne garde de la police. Au total, et pour la seule Fontaine de Trevi, près d'un million d'euros sont récupérés chaque année.

Ce petit trésor, le « Tesoretto » en italien, constituera sans aucun doute une source de financement bienvenue à l'heure où l'État italien peine à trouver des ressources suffisantes pour entretenir un patrimoine architectural et archéologique inestimable.

Source informations : askanews.it

Laurent COMPAROT

TRÉSOR DE FONDATION... NAPOLÉON I^{ER} À CHERBOURG

Les trésors de fondation ne sont pas réservés à l'Antiquité, comme en témoigne cette intéressante trouvaille dévoilée il y a une quinzaine de jours : un parchemin et quelques monnaies et médailles associées à la ville de Cherbourg datant du milieu du XIX^e siècle. Ces « documents historiques seront exposés dans les salons de la mairie de Cherbourg ». Si quelqu'un a l'occasion de prendre des photos du contenu de cette cassette, nous sommes preneurs !

« La statue de Napoléon qui domine le port de Cherbourg depuis 1858 devait être démontée pour un gros nettoyage ce mercredi. Premier vrai coup de chiffon depuis 157 ans ! Un trésor a été retrouvé pendant le démontage.

La statue de Napoléon a quitté la place de la République de Cherbourg ce mercredi matin. Il faut dire que depuis son installation en 1858, elle n'avait **jamais été nettoyée**. La statue a résisté au temps et aux combats de la Libération. C'est l'une des cinq représentations de Napoléon en France. La statue sera nettoyée

en Périgord avant de revenir début janvier 2016 en Normandie.

Un trésor retrouvé dans cet emblème de la ville de Cherbourg.

La statue a été déboulonnée en deux parties. Le buste a été descendu en premier, en un temps record : 40 secondes. Opération plus délicate pour la monture et le socle. Une demi-heure plus tard, le cheval a lui aussi été levé dans les airs par une grue et descendu au sol. **Les ouvriers ont même trouvé un trésor caché dans le socle : une sorte de cassette scellée.**

Elle doit contenir un parchemin qui mentionne les noms des donateurs qui ont rendu possible la construction de la statue. Elle contient aussi des pièces de monnaie de l'époque et des médailles sur lesquelles sont frappés les noms des personnes en charge de la ville de Cherbourg à cette époque. »

Source : <https://www.francebleu.fr/infos/insolite/insolite-napoleon-quitte-cherbourg-en-livrant-son-tresor-1444230180>

Samuel GOUET

EXPOSITION DE CARTES BANCAIRES AU SALON DE PÉKIN - CHINE

A lors que la fameuse vente de *Chèques français s'est terminée il y a quelques jours*, il est intéressant de noter l'évolution des moyens de paiement... du troc aux monnaies numériques, en passant par la monnaie métal, les billets, les chèques et les cartes bancaires !



Ce dernier moyen de paiement faisait justement l'objet d'une très intéressante exposition en plein centre de la Beijing International Coin Exposition du 7 au 9 novembre 2015, organisée par *le China Numismatic Museum*.

L'organisation de l'espace était très bien étudiée, avec une large place donnée aux différentes CB exposées sous vitrines et reprises avec de nombreuses informations sur les panneaux, mettant en relation les CB et les monuments, animaux ou autres sources d'inspiration associées. Vous noterez la Mu-

raillé de Chine et le Panda, mais aussi plus près de nous la Tour Eiffel et Big Ben !

Si « collectionner les cartes bancaires » est traditionnellement

associé à un gros porte-feuille et à un mode de vie dépensier, les CB sont bien ici présentées comme des objets collectionnables, avec divers thèmes très intéressants. Bien loin de notre conception de la carte bleue... assez fade il faut l'avouer. La CB semble avoir été en Chine un support comparable aux cartes téléphonique en Europe, collection assez éphémère en France...

L'exposition, thématique et chronologique, est agréable à suivre même si, forcément, la méconnaissance des caractères chinois suppose une perte d'informations non négligeable. Car bien entendu, cette exposition est destinée aux visiteurs de ce Salon... chinois dans leur quasi-totalité.



Samuel GOUET

LE NOUVEAU BILLET DE 2 EUROS

2 5 novembre 2015, le nouveau 20 euros est mis en circulation. Après le 5 et le 10, voici donc un troisième billet renouvelé. Le graphisme est amélioré et cette série est sans conteste nettement plus réussie que la précédente.

Notre carte de visite / billet de 2 euros avait aussi besoin d'un coup de fouet. Cette fois nous avons fait appel à un graphiste professionnel et qui plus est, collectionneur bien connu : Yann-Noël Hénon.

Après une participation appréciée au dernier Fayette et la création d'un excellent site spécialisé <http://www.frenchbanknotesofwar.com/index.html>, YNH de sa signature d'artiste, a donc gracieusement mis son talent au service de notre carte de visite. Nous l'en remercions chaleureusement et les 40 000 exemplaires imprimés seront autant d'ambassadeurs de son talent et de la collection de billets.

Voici donc en avant-première le visuel recto verso,. Je vous laisse découvrir les différents éléments liés à la préhistoire et retrouver la petite signature de Yann-Noël Hénon !

Jean-Marc DESSAL



UN TRÉSOR DE 10 TONNES DE MONNAIES EN BRONZE CHINOISES ANTIQUES DÉCOUVERT

Les médias chinois ont révélé cette semaine les découvertes réalisées suite à la fouille d'un cimetière datant de l'époque de la dynastie Han.

Le cimetière de Haihunhou est situé près de la ville de Nanchang, capitale de la province de Jiangxi (est de la Chine). Il s'étend sur près de 40 000 mètres carrés. Plus de 10 000 objets en or, bronze, fer, jade, bois ou bambou ont été retrouvés. Les archéologues estiment que la tombe principale est celle de Liu He, petit-fils de l'empereur Wu, souverain de la dynastie des Han (206 av. J.-C. à 220 ap. J.-C.). Une des tombes découvertes serait celle de l'épouse de Liu.

En plus de ces objets, un trésor de dix tonnes de Wuzhu, monnaies en bronze caractéristiques de la dynastie Han, a été déterré. Cette nouvelle découverte va permettre aux chercheurs d'approfondir leurs connaissances sur ce monnayage et d'en améliorer la datation.

Marielle *LEBLANC*



MÜNZE ÖSTERREICH : SORTIE DE LA 5 EURO CONCERT DU NOUVEL AN

La *Münze Österreich* émet chaque année une pièce de 5 Euro dédiée à la Nouvelle Année. En 2014, c'est le cadeau porte-bonheur, porte-chance offert à l'occasion de la nouvelle année qui était illustré.



Pour 2016, le thème illustré est le fameux concert du Nouvel An de l'Orchestre philharmonique de Vienne. Depuis des décennies, l'Orchestre philharmonique de Vienne débute l'année avec un concert composé essentiellement d'œuvres de la famille Strauss. Ce concert est télédiffusé dans près de soixante-douze pays, pour une audience estimée à 50 millions de personnes.



Au revers de la nouvelle 5 Euro Nouvel An 2016 — Concert du Nouvel An - ont été représentés deux trios de musiciens, le premier de violoncellistes et le second de contrebassistes. En arrière-plan l'orgue et des éléments de décoration de la Goldenen Saal (Salle dorée) du *Musikverein* de Vienne, salle où se déroule le concert.

Au premier plan, on retrouve la silhouette stylisée d'un chef d'orchestre et à la verticale l'inscription « Neujahrskonzert » (« Concert du Nouvel An »).



Cette 5 Euro Concert du Nouvel An sera disponible à partir du 2 décembre 2015 et se déclinera :

- en blister 5 Euro argent 800 ‰, 50 000 exemplaires ;
- en circulante, cuivre, 200 000 exemplaires.

Marielle *LEBLANC*

